

Commerce intra-africain  
**L'Algérie vise grand**

PAGE 6

**L'ÉCHO DES RÉSEAUX SOCIAUX**  
Rechute inquiétante  
de Hani Shaker  
PAGE 15



**CRÉSUS** QUOTIDIEN  
www.cresus.dz In medio stat virtus

Algeria Bid Round 2026  
**L'ouverture des appels d'offre prévue le 26 avril**

PAGE 7

Menaces hybrides et cybernétiques  
**L'ANP renforce la sécurité des infrastructures**

PAGE 2



Face à l'évolution des menaces sécuritaires, l'Armée nationale populaire renforce son dispositif de protection des infrastructures vitales, dans une approche fondée sur l'anticipation et la coordination intersectorielle.

FAUX COMMUNIQUÉ SUR INTERNET  
À LA VEILLE DE L'ÉCHÉANCE ÉLECTORALE

**Qui veut perturber les élections ?**

PAGE 3



ICT Africa Summit 2026  
**Propulser l'économie numérique africaine**

PAGE 5

Le numérique n'est plus une simple option de modernisation. Il constitue un levier stratégique de souveraineté, de compétitivité économique et de progrès social.



Commission mixte algéro-tchadienne  
**Attaf identifie les axes d'une coopération exemplaire**

PAGE 4

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a affirmé, hier, à Alger, la conviction profonde de l'Algérie que les relations algéro-tchadiennes s'orientent vers des perspectives inédites.



Ces manipulations semblent viser à créer un climat de confusion, à affaiblir la mobilisation et à nuire à la stabilité politique et sociale du pays.

Recours à la main-d'œuvre étrangère  
**Le gouvernement ouvre la porte**

PAGE 2

## MENACES HYBRIDES ET CYBERNÉTIQUES

## L'ANP renforce la sécurité des infrastructures

Face à l'évolution des menaces sécuritaires, l'Armée nationale populaire renforce son dispositif de protection des infrastructures vitales, dans une approche fondée sur l'anticipation et la coordination intersectorielle.

Le général d'armée Saïd Chengriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a affirmé, hier, que l'ANP joue un rôle central dans la sécurisation des infrastructures vitales, en s'appuyant sur une approche anticipative et l'intégration de technologies modernes.

Par ailleurs, il a mis en exergue le caractère stratégique des infrastructures vitales, désormais considérées comme des piliers essentiels de la stabilité de l'État et de la sécurité nationale dans toutes ses dimensions. «Les installations vitales ne se limitent plus à de simples actifs économiques, dans la mesure où leur rôle s'est consolidé pour constituer de véritables artères de vie, irriguant le corps de l'État moderne en sécurité et stabilité, impulsant les dynamiques d'intégration du développement et contribuant à la promotion de la sécurité nationale dans toutes ses dimensions», a-t-il indiqué dans son allocution d'ouverture d'un colloque national intitulé «La protection des installations vitales du pays face aux nouvelles menaces : réalité et perspectives d'amélioration», organisé au Cercle national de l'armée à Beni Messous (Alger). Dès lors, souligne-t-il, leur protection «s'impose comme un choix stratégique et rationnel, constituant une composante essentielle du dispositif de défense nationale et se plaçant au cœur de la sécurité globale».

Ces infrastructures sont des cibles potentielles du terrorisme classique, d'actes de sabotage, de cyberattaques et de menaces hybrides (combinaison de



moyens conventionnels et non conventionnels). Autant de menaces nécessitant une réponse multidimensionnelle. Dans ce cadre, affirme Saïd Chengriha, l'ANP joue un rôle fondamental et central, contribuant, à travers ses unités opérationnelles et son appareil sécuritaire, à la sécurisation des installations stratégiques par la mise en œuvre de plans de protection et d'intervention afin de faire face à diverses menaces, qu'elles soient terroristes, de sabotage, cybernétiques ou relevant de ce que l'on appelle aujourd'hui les menaces hybrides.

## UN CHANGEMENT DOCTRINAL VERS L'ANTICIPATION

Dans ce cadre, des plans de protection et d'intervention sont continuellement mis à jour afin de faire face à un large éventail de menaces, notamment terroristes, subversives, cybernétiques et hybrides.

Le général d'armée a également insisté sur l'importance du perfectionnement constant des capacités des unités d'intervention, ainsi que sur le renforcement des mécanismes de planification et de coordination intersectorielle. Insistant sur un changement doctrinal privilégiant l'anticipation à la réaction et la prévention au traitement des crises, le chef d'état-major de l'ANP a précisé que cette démarche s'inscrit dans une approche globale fondée sur la prévoyance et la prévention, en favorisant la proactivité plutôt que la réactivité, tout en consolidant la synergie entre le facteur humain et les technologies de pointe.

## UNE APPROCHE GLOBALE ET COORDONNÉE

La protection des infrastructures n'est pas uniquement militaire. Elle nécessite une coopération entre institutions

civiles et militaires, ainsi que des mécanismes efficaces de planification et de coordination. Preuve en est, la présence lors de ce colloque de hauts responsables civils et militaires, de membres du gouvernement ainsi que d'experts et d'universitaires, notamment le secrétaire général de la Présidence de la République, des ministres et le conseiller auprès du président de la République chargé des affaires liées à la sécurité et à la défense, le général de corps d'armée commandant des Forces terrestres, le secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les commandants de forces et de la Garde républicaine, le directeur de cabinet auprès du ministère de la Défense nationale, le Commandant de la Gendarmerie nationale, le Commandant de la 1<sup>re</sup> Région militaire, les chefs de département, le contrôleur général de l'Armée, ainsi que les directeurs centraux du ministère de la Défense nationale et de l'état-major de l'ANP.

Les travaux ont porté sur plusieurs thématiques clés, notamment le cadre stratégique et conceptuel de la protection des infrastructures sensibles, les responsabilités des différents acteurs, les mécanismes de coordination, l'évolution des menaces, ainsi que l'articulation entre innovation technologique et facteur humain.

Les échanges ont été enrichis par des contributions spécialisées et des débats approfondis, permettant de formuler des recommandations visant à renforcer les dispositifs de protection face aux défis sécuritaires émergents.

Smail ROUHA

## RECOURS À LA MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE

## Le gouvernement ouvre la porte

Le gouvernement a tenu, hier, une réunion présidée par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, consacrée à l'examen de plusieurs dossiers, dont la question du recours à la main-d'œuvre étrangère en Algérie. Sans fermer la porte au recours à la main-d'œuvre étrangère, le gouvernement insiste sur un cadre légal strict et international. Lors de cette séance, une communication a été présentée aux membres du gouvernement afin de faire le point sur le cadre juridique national encadrant l'emploi de travailleurs étrangers, ajoute la même source. «L'exposé a rappelé le cadre juridique national régissant ce domaine, en conformité avec les dispositions de la convention n°97 de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur les travailleurs migrants, consacrant le principe d'égalité de traitement entre travailleurs nationaux et étrangers», est-il mentionné.

Le gouvernement a également souligné, à travers l'exposé, la nécessité de renforcer le développement des compétences



nationales afin de répondre aux besoins liés aux grands projets d'investissement structurants et d'accompagner la transformation économique du pays. Cette démarche intervient dans un contexte où la question des besoins en main-d'œuvre

qualifiée, notamment pour les projets d'envergure, est appelée à être mieux structurée et encadrée par les dispositifs réglementaires en vigueur. Une démarche en droite ligne des recommandations du président de la République Abdelmadjid Tebboune, qui a brisé le «tabou». «Nous n'avons pas de problèmes à ce que les migrants subsahariens travaillent en Algérie. Les chantiers sont là et les gens ont besoin de main-d'œuvre, notamment dans l'agriculture. A condition que leur entrée sur le territoire soit organisée», avait déclaré, avril 2025, le chef de l'Etat lors de sa rencontre, à Béchar, avec des représentants de la société civile. Certes, la loi algérienne autorise le travail des étrangers, mais à condition qu'ils séjournent légalement

dans le pays. Tout étranger appelé à exercer une activité salariée en Algérie doit être, en effet, titulaire d'un permis de travail ou d'une autorisation de travail temporaire délivrée par les services compétents de l'autorité chargée du travail, conformément aux dispositions de la loi n° 81-10 du 11 juillet 1981 relative à l'emploi des travailleurs étrangers. Ainsi, l'employé étranger devra être affilié à l'un des trois régimes prévus, et ce, en fonction de la durée de sa présence en Algérie. Néanmoins, l'article 3 de ladite loi stipule qu'«il est fait défense à tout organisme employeur d'occuper, même à titre temporaire, des travailleurs étrangers n'ayant pas un niveau de qualification au moins équivalent à celui de technicien, sauf le cas de ressortissants d'un Etat avec lequel l'Algérie a conclu un traité ou une convention».

Par ailleurs, le gouvernement a examiné un projet de décret exécutif fixant les modalités de la prise en charge par l'État du versement des charges financières résultant de l'augmentation du taux de remboursement des prestations en nature de la sécurité sociale au profit de certaines catégories d'assurés sociaux, a expliqué le communiqué. Ce texte, est-il souligné, intervient dans le but de régler la couverture par l'Etat du différentiel des frais de remboursement des prestations en nature d'assurance maladie au profit de certaines catégories d'assurés sociaux.

S. R.

## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

## 27 dossiers étudiés par la Haute-Autorité

La Haute-Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption a tenu, lundi dernier, sa première session ordinaire de l'année, sous la présidence de Mme Salima Massrati, conformément aux dispositions des articles 29 et 31 de la loi n° 22-08 relative à son organisation, sa composition et ses attributions. Lors de cette réunion, les membres du Conseil ont pris connaissance du bilan des signalements enregistrés au cours du premier trimestre 2026. Conformément au cadre légal en vigueur, ils ont également examiné des dossiers susceptibles de comporter des soupçons de corruption, portant sur un total de 27 affaires étudiées et délibérées. Les travaux ont également été consacrés à la présentation du plan structurel ainsi qu'aux principaux axes du projet de rapport annuel 2025. Enfin, un avant-projet de texte réglementaire fixant les règles de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, prévu par l'article 07 de la loi n° 22-08, a été présenté en vue de son enrichissement et de sa discussion.

## FAUX COMMUNIQUÉ SUR INTERNET À LA VEILLE DE L'ÉCHÉANCE ÉLECTORALE Qui veut perturber les élections ?

*Ces manipulations semblent viser à créer un climat de confusion, à affaiblir la mobilisation et à nuire à la stabilité politique et sociale du pays.*

À moins d'une semaine de la clôture de la collecte des signatures pour les législatives prévues le 2 juillet prochain, le climat politique et social est marqué par des tentatives de déstabilisation. Deux acteurs majeurs, le Parti des travailleurs (PT) et l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), sont confrontés à des rumeurs et des falsifications qui semblent viser à perturber leurs actions et influencer les prochaines élections. Le PT a publié un communiqué démentant formellement toute intention de se retirer des législatives. Ce démenti intervient après que des rumeurs ont circulé sur les réseaux sociaux, évoquant une possible décision du parti à se retirer de la course électorale, en raison des difficultés rencontrées pour collecter les signatures nécessaires. Dans son communiqué, le PT a affirmé qu'il n'y avait aucun projet de retrait et a rappelé que ses militants poursuivaient un «combat politique honorable» pour remplir toutes les conditions légales et garantir leur participation. Le PT a précisé qu'il persistait dans ses efforts pour «ouvrir le débat nécessaire» sur les enjeux politiques nationaux et internationaux, tout en renforçant la nation face aux défis internes et externes. En dépit des obstacles, selon le PT, le parti a choisi de participer, estimant que «la lutte politique et le militant fidèle ne se font pas uniquement dans des conditions idéales ou favorables». Ce démenti vise à dissiper toute confusion, surtout à un moment aussi décisif dans la préparation des législatives.



### UNE TENTATIVE DE MANIPULATION

Avant le PT, l'UGTA a démenti un faux communiqué lui attribuant un appel à une grève générale. Ce document, largement diffusé sur les réseaux sociaux, prétendait provenir de son secrétaire général, Amar Takjout, et appelait à une grève générale en pleine période électorale. L'UGTA a catégoriquement rejeté l'authenticité de ce message, le qualifiant de tentative de manipulation visant à semer la confusion et affaiblir son influence. Le syndicat a précisé que ses positions officielles ne passent que par ses canaux légitimes et a annoncé son intention de poursuivre en justice les auteurs de cette falsification. Amar Takjout a souligné que la décision

d'une grève suit un processus formel, loin d'une démarche anonyme et impulsive, et que toute déclaration à ce sujet devait être considérée comme suspecte. Cette réaction démontre la détermination de l'UGTA à protéger sa crédibilité et à maintenir l'unité de ses membres face à de telles attaques.

### STRATÉGIE DE PERTURBATION

Les démentis du PT et de l'UGTA soulèvent une question essentielle : existe-t-il une manœuvre délibérée pour perturber leur mobilisation à l'approche des élections ?

Les rumeurs concernant un retrait du PT pourraient être perçues comme une tentative de miner la confiance des

électeurs et démoraliser ses militants à un moment crucial de la collecte des signatures. Si ces rumeurs avaient pris de l'ampleur, elles auraient pu affecter la crédibilité du parti et l'inciter à revoir sa stratégie. Pourtant, le PT a opté pour une réponse rapide et déterminée, réaffirmant son intention de participer aux élections.

Pour l'UGTA, la falsification d'un appel à la grève semble une manœuvre visant à déstabiliser le climat social. L'objectif des auteurs de cet appel serait de créer un précédent d'instabilité, en exacerbant les tensions sociales et en perturbant la mobilisation des électeurs et des militants. Une telle stratégie aurait sans doute eu un impact négatif sur la crédibilité de l'UGTA et sa capacité à défendre les droits des travailleurs pendant cette période.

### AFFAIBLIR LA MOBILISATION CITOYENNE

Ce genre de manœuvres montre une volonté manifeste de perturber le processus électoral et le climat social dans le pays. Que ce soit par la propagation de rumeurs sur un retrait électoral ou la diffusion de faux appels à la grève, ces manipulations semblent viser à créer un climat de confusion, à affaiblir la mobilisation et à nuire à la stabilité politique et sociale du pays.

Le citoyen algérien, quant à lui, devrait rester vigilant face à ces manœuvres de désinformation et faire preuve de discernement pour préserver la stabilité du processus démocratique et social du pays.

Assia M.

RND

## Appel à un engagement citoyen pour les législatives

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Monder Bouden, a animé, lundi dernier, une rencontre de proximité à la nouvelle ville de Sidi Abdellah, située à l'ouest d'Alger, dans le but de sensibiliser la population à l'importance de l'inscription sur les listes électorales en vue des élections législatives du 2 juillet prochain. Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée à la rue principale de la ville, Bouden a insisté sur la nécessité de l'engagement des citoyens dans le processus électoral pour permettre l'élection de représentants capables de répondre à leurs aspirations et de porter efficacement leurs voix. Le secrétaire général a souligné que ces élections constituent une occasion précieuse pour le changement, à travers l'élection de personnes compétentes et capables



de concrétiser les attentes des citoyens. Dans ce contexte, Bouden a appelé à l'inscription sur les listes électorales, en soulignant que chaque citoyen doit participer à ce processus afin de pouvoir choisir des élus dignes de confiance. Il a aussi précisé que le RND, en tant que parti, est totalement ouvert aux nouvelles élites, en particulier les jeunes, et que la nouvelle loi électorale contient plusieurs dispositions destinées à encourager cette catégorie à se présenter aux élections législatives. La rencontre a également permis à Bouden d'écouter les préoccupations des habitants de la nouvelle ville de Sidi Abdellah. Il a pris note des divers sujets soulevés, tout en réaffirmant l'engagement du RND à répondre aux besoins de la population et à renforcer le lien de proximité avec elle.

FLN-RUSSIE UNIE

## Vers le renforcement de la coopération

Le secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benbarek, a présidé, hier, une rencontre en visioconférence avec le parti Russie unie, dans le cadre du renforcement des liens de coopération entre les deux partis amis.

Lors de cette rencontre, Benbarek a souligné la dynamique importante que connaît le FLN depuis la tenue de son 11e congrès, une dynamique qui touche toutes les structures et les organisations du parti. Cette

évolution s'inscrit dans une démarche visant à renforcer à la fois les performances politiques et organisationnelles du FLN et à consolider sa place sur la scène nationale. Le secrétaire général a exprimé l'espoir que cette rencontre constitue une nouvelle occasion de renforcer la coopération et la coordination entre les deux partis, en particulier entre les jeunes des deux formations politiques. Il a ajouté que cette collaboration vise à servir les intérêts communs des

deux partis et à renforcer les relations d'amitié et de coopération entre l'Algérie et la Russie.

Mohamed Saoudi, membre du bureau politique du FLN, chargé de la jeunesse, des étudiants et de la numérisation, a également participé à la réunion. Il a été invité par Ben Mbarek à prendre la parole pour poursuivre les discussions et approfondir le dialogue avec les représentants du parti Russie unie.

MÉDIATURE DE LA RÉPUBLIQUE

## Fin de fonctions pour Madjid Ammour

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a décidé de mettre fin aux fonctions de Madjid Ammour en tant que médiateur de la République et de nommer Mohamed Hattab pour lui succéder. Ces changements ont été officialisés par deux décrets présidentiels publiés dans le Journal officiel n° 29.

Le premier décret, le n° 26-161 du 16 avril 2026, met fin aux fonctions de Madjid Ammour en tant que médiateur de la République, précisant simplement : «Il est mis fin aux fonctions de médiateur de la République exercées par Madjid Ammour.»

Le second décret, le n° 26-162 du 16 avril 2026, annonce la nomination de Mohamed Hattab au poste de médiateur de la République, indiquant : «Mohamed Hattab est nommé médiateur de la République.»

## Tebboune reçoit le secrétaire exécutif de l'OLACDE

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le secrétaire exécutif de l'Organisation latino-américaine et caribéenne de l'énergie (OLACDE), Andrés Rebolledo Smitmans.

Le secrétaire exécutif de l'OLACDE effectue une visite de travail de 2 jours en Algérie, à l'invitation du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab.

## COMMISSION MIXTE ALGÉRO-TCHADIENNE

## Attaf identifie les axes d'une coopération exemplaire

*Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a affirmé, hier, à Alger, la conviction profonde de l'Algérie que les relations algéro-tchadiennes s'orientent vers des perspectives inédites.*

Pour Ahmed Attaf, ces relations privilégiées sont à même d'ouvrir une nouvelle étape de leur histoire «par leur nature, leur rythme et leur contenu», sur la base des potentialités de coopération dans toutes leurs dimensions et d'une volonté commune forte. S'exprimant à l'ouverture des travaux de la 4<sup>e</sup> session de la commission mixte algéro-tchadienne, qu'il a coprésidée avec son homologue tchadien, Abdallah Sabre Fadl, il a souligné que cette rencontre intervient dans un contexte marqué par une dynamique renouvelée et un élan notable dans les relations entre les deux pays.

## VOLONTÉ POLITIQUE

Selon lui, cette dynamique est le fruit de la volonté des dirigeants des deux États, Abdelmadjid Tebboune et Mahamat Idriss Déby Itno, qui ont, à plusieurs reprises, exprimé leur engagement à atteindre trois objectifs majeurs : accorder aux relations bilatérales toute l'attention requise à tous les niveaux, exploiter pleinement le potentiel de coopération dans les domaines d'intérêt commun, et renforcer la concertation face aux défis actuels, notamment dans la région du Sahel et du

Sahara ainsi qu'à l'échelle du continent africain. Dans cette optique, la commission mixte constitue, a-t-il ajouté, un cadre privilégié pour traduire cette volonté politique en programmes concrets et projets opérationnels, en prévision notamment de la visite officielle en Algérie du président tchadien, prévue à l'invitation du président Tebboune. Le ministre a également mis en avant l'ambition d'élever les relations économiques au niveau des liens politiques, saluant la tenue parallèle d'un forum d'affaires algéro-tchadien, appelé à favoriser la concrétisation de cet objectif.

## COOPÉRATION DIVERSIFIÉE

Évoquant les fondements de la coopération, Attaf a identifié trois axes principaux. Le premier concerne le renforcement des échanges commerciaux et des investissements, soutenu notamment par le lancement de la liaison aérienne directe Alger-N'Djamena, qui connaît un succès notable avec quatre vols hebdomadaires. Il a également insisté sur les opportunités offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine. Le deuxième axe porte sur l'interconnexion des infrastructures, à travers l'accélération des grands projets structu-



rants initiés par l'Algérie, en particulier la route transsaharienne et son prolongement en fibre optique, appelée à devenir un corridor économique stratégique pour le développement et le désenclavement des pays du Sahel, dont le Tchad. Le troisième axe concerne le renforcement de la coopération sectorielle, notamment dans les domaines de l'énergie, des mines, de l'agriculture, de

l'industrie, des transports et des infrastructures. Le ministre a également insisté sur l'importance du volet humain, à travers le développement de la coopération dans les secteurs de la santé, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de la formation des cadres, ainsi que dans le domaine des affaires religieuses. Il a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à continuer d'ac-

cueillir des étudiants tchadiens dans ses universités et instituts.

## DYNAMIQUE AMORCÉE

De son côté, le ministre tchadien des Affaires étrangères a salué l'importance accordée par l'Algérie à la relation bilatérale, estimant que la tenue de cette session à Alger, à la veille de la visite officielle du président Mahamat Idriss Déby Itno, traduit une dynamique amorcée lors de la rencontre entre les deux chefs d'État en septembre 2024. Il a souligné que cette réunion, après plusieurs années d'interruption, dépasse le cadre d'un simple acte diplomatique pour refléter une ambition commune, dans un contexte marqué par des défis croissants pour l'Afrique, notamment en matière de recomposition géopolitique, d'insécurité et de pressions économiques. Enfin, il a mis en avant le potentiel des deux pays à bâtir un partenariat stratégique fondé sur une complémentarité réelle, capable de générer de la valeur pour leurs peuples et de renforcer leur résilience face aux menaces sécuritaires, aux chocs économiques et aux influences extérieures dans une région sahélo-saharienne en proie à l'instabilité.

Synthèse S. M.

## Engagement pour un partenariat stratégique

Les participants au Forum d'affaires algéro-tchadien, tenu, hier, à Alger, ont mis en avant la volonté commune des deux pays de hisser les relations économiques au niveau d'un partenariat stratégique, à travers l'exploitation des opportunités d'investissement disponibles dans plusieurs secteurs. Les travaux de ce Forum se sont déroulés sous la coprésidence du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, et du ministre tchadien du Commerce et de l'Industrie, Mathieu Guibolo Fanga, en présence du directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, ainsi que de la directrice générale de l'Agence nationale tchadienne des investissements et des exportations, Sobdibé Sobkika Liliane, et des opérateurs économiques des deux pays. Dans une allocution à cette occasion, Rezig a indiqué que les échanges commerciaux entre les deux pays doivent être à la hauteur des relations étroites qui unissent l'Algérie et le Tchad, soulignant que le marché tchadien constitue l'une des destinations africaines prometteuses, offrant des débouchés à la croissance économique

hors hydrocarbures que connaît l'Algérie.

## LE TCHAD, UN MARCHÉ PROMETTEUR

Dans ce cadre, il a affirmé que plusieurs domaines sont à même de donner un nouvel élan aux relations commerciales, à l'instar des engrais et des produits chimiques, dont les exportations algériennes ont atteint 1,5 milliard USD en 2025, des matériaux de construction, de la céramique et du verre, exportés à hauteur de 560 millions USD l'an dernier, outre les industries agroalimentaires, les produits pharmaceutiques ainsi que l'énergie et les énergies renouvelables. Rezig a insisté sur la nécessité de relever les défis qui entravent la circulation des marchandises entre les deux pays, soulignant à cet égard l'importance de la coordination afin d'accroître la participation aux foires et salons économiques organisés dans les deux pays.

## DÉVELOPPER DES CORRIDORS ÉCONOMIQUES

De son côté, Fanga a mis en avant la nécessité de renforcer les relations économiques et d'établir un «partenariat stratégique» en phase avec les ambitions des deux pays, qui dépassent la coopération

bilatérale pour aller vers l'édification d'une vision régionale intégrée, à travers le développement de corridors économiques reliant l'Afrique du Nord à l'Afrique centrale et occidentale, ce qui renforcera le commerce et l'investissement et contribuera à attirer des investissements importants. Après avoir salué la «forte» économie algérienne qu'il a qualifié de modèle à suivre, le ministre tchadien a évoqué le plan national de développement (PND) Tchad Connexion 2030, visant à mobiliser des investissements dépassant les 30 milliards USD à travers des centaines de projets dans plusieurs secteurs, à l'instar de l'agriculture, l'élevage, les mines et les hydrocarbures, l'énergie, les télécommunications et les infrastructures, ainsi que la santé et les services.

## DYNAMISER LES ÉCHANGES COMMERCIAUX

Quant à Rekkache, il a évoqué dans son intervention les incitations compétitives offertes par l'Algérie aux investisseurs, affirmant la disponibilité de l'AAPI à accompagner les investisseurs tchadiens et à faciliter leur accès au marché algérien, tout en œuvrant à renforcer la coopération avec l'Agence tchadienne de promotion

des investissements, contribuant ainsi à dynamiser les échanges commerciaux et à bâtir des partenariats d'investissement créateurs de valeur dans les deux pays. Moula a, pour sa part, estimé que le Forum constitue une opportunité idoine pour poser les bases d'un partenariat stratégique entre les deux pays, selon une vision renouvelée fondée sur la complémentarité. Il a, en outre, relevé que cette dynamique traduit la volonté de passer des échanges traditionnels à des partenariats capables de créer de la richesse et de promouvoir un développement économique équilibré et durable, ajoutant que l'ambition consiste à bâtir un axe économique algéro-tchadien à même de s'inscrire efficacement dans la carte économique africaine. Mme Sobdibé Sobkika a mis en exergue les efforts du Tchad visant à diversifier les investissements et à les orienter vers des secteurs à forte rentabilité, à l'instar des mines, de l'agriculture, de l'élevage et de l'industrie de transformation, soulignant la volonté du Tchad de tirer profit de la base industrielle algérienne. A l'issue du Forum, des rencontres B2B ont été organisées entre entreprises algériennes et tchadiennes activant dans différents domaines.

Synthèse R. N.

**CRÉSUS**

Quotidien national,  
édité par la SARL  
CELIGNE Éd. & Com.

## DIRECTEUR DE PUBLICATION

SAMIR MEHALLA  
celigned@gmail.com  
cresusdz@gmail.com  
Tél. : 044 40 74 96

## DIRECTEUR DE REDACTION

SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF  
ASSIA MEKHENNEF

## Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE  
TAHAR DJAOUT  
1, RUE BACHIR ATTAR  
1<sup>er</sup> MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719  
dp@cresus.dz  
Site : www.cresus.dz  
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL  
20 rue de la liberté Alger  
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité  
s'adresser à : l'Entreprise  
Nationale de Communication,  
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue  
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45  
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

# ICT AFRICA SUMMIT 2026

## Propulser l'économie numérique africaine

**Le numérique n'est plus une simple option de modernisation. Il constitue un levier stratégique de souveraineté, de compétitivité économique et de progrès social.**

L'ICT Africa Summit 2026 a ouvert ses portes hier au Palais des expositions (Safex) à Alger. Ce sommet, l'un des événements majeurs dédiés à l'innovation numérique et au progrès technologique sur le continent africain, se tient du 21 au 23 avril. Il vise à accélérer la transformation numérique en Afrique et à renforcer la position de l'Algérie comme pôle technologique stratégique.

Selon l'organisateur Madjid Imadalou, l'événement réunit entre 100 et 150 entreprises, dont des start-up. Il combine un salon d'exposition (stands, démonstrations, solutions actuelles et futures) et un programme de conférences et de forums thématiques.

Ces espaces favorisent les rencontres B2B, le networking et les opportunités de partenariat. Les participants peuvent ainsi découvrir des innovations, échanger avec des experts et se connecter aux acteurs clés de l'écosystème numérique africain.

Madjid Imadalou a insisté sur l'importance d'intégrer les start-up afin de leur offrir une plateforme pour présenter leurs innovations et conclure des partenariats avec des entreprises établies. Il a également évoqué l'introduction de l'open innovation dans la loi de finances 2026, qui encourage les entreprises à investir 1% de



leur chiffre d'affaires dans l'innovation. Cette mesure représente une opportunité importante pour les start-up.

### DES CONFÉRENCES ET DES PANELS THÉMATIQUES

En plus de l'exposition, l'ICT Africa Summit 2026 propose plus de 100 conférences et panels. Les principaux forums portent sur des secteurs clés tels que les transports, la santé et la finance.

D'autres sessions abordent des thématiques essentielles comme la cybersécurité et le cloud computing.

Madjid Imadalou a également souligné une nouveauté de cette édition : la mise en avant de l'industrie algérienne en pleine

croissance, notamment à travers le partenaire Stream et la production locale. Les organisateurs précisent que le salon, bien qu'ayant une portée algérienne, est résolument tourné vers l'Afrique, visant à positionner le pays comme hub technologique stratégique pour le continent.

### LE MODÈLE ALGÉRIEN

L'ICT Africa Summit constitue une vitrine pour les avancées de l'Algérie, notamment dans les infrastructures numériques. Selon les chiffres présentés par le premier responsable d'Algérie Télécom, le pays a déployé plus de 300.000 km de fibre optique, connectant ainsi 6,4 millions de foyers, dont 3,3 millions sont désormais

reliés en très haut débit via la technologie FTTH. Par ailleurs, la modernisation des réseaux mobiles, avec la couverture 4G bénéficiant à 92% de la population algérienne, et la couverture 4G+ à 80%, soutient cette dynamique. L'arrivée de la 5G cette année devrait également permettre d'augmenter les débits de manière significative.

Ce déploiement, soutenu par une forte volonté politique, est présenté comme un modèle pour d'autres pays africains. L'Algérie s'appuie également sur son expérience dans le projet de dorsale transsaharienne à fibre optique.

### FÉDÉRER L'AFRIQUE

La souveraineté numérique est désormais un impératif pour réaliser l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de repenser les paradigmes existants en misant sur la mise en place de partenariats solides et équitables. L'Afrique dispose d'un potentiel exceptionnel, avec une jeunesse dynamique, des marchés en pleine croissance et une volonté forte d'accélérer sa transition numérique. Bien que les défis soient complexes, ils représentent aussi une occasion unique de structurer un écosystème numérique puissant et compétitif.

L'ICT Africa Summit 2026 s'affirme comme une plateforme stratégique pour établir des partenariats durables, partager des expertises et imaginer collectivement les solutions de demain. Les experts s'accordent à dire qu'il est aujourd'hui crucial de transformer ce potentiel en réussites concrètes par l'investissement, l'innovation et, surtout, la coopération.

S. Smati.

## ALGÉRIE-OLACDE

### Signature d'une feuille de route stratégique

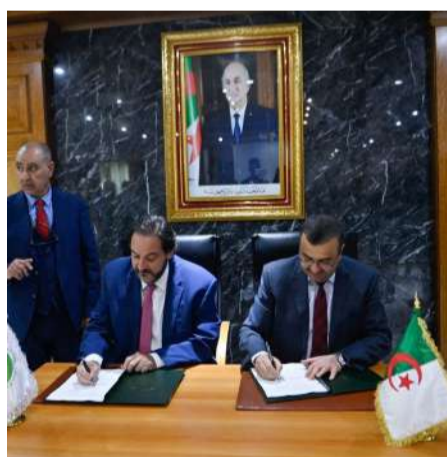
Le ministre d'État et ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a reçu, en audience, à Alger, le secrétaire exécutif de l'Organisation latino-américaine et caribéenne de l'énergie (OLACDE), Andrés Rebolledo Smitmans, dans le cadre d'une visite de travail de deux jours. À l'issue de cette rencontre, les deux parties ont signé une feuille de route stratégique destinée à renforcer la coopération énergétique entre l'Algérie et les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Ce partenariat marque une étape importante dans la consolidation des liens énergétiques internationaux et le soutien au développement durable.

#### VERS UN PARTENARIAT RENFORCÉ

Le ministre Arkab a souligné que cet accord visait à établir un cadre opérationnel solide pour l'exécution de projets conjoints, l'échange d'expertises et le renforcement de l'intégration énergétique entre l'Algérie et les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Cette coopération s'inscrit dans un objectif commun : promouvoir le développement durable dans le secteur de l'énergie tout en optimisant les ressources disponibles pour les deux régions.

L'initiative prévoit des programmes concrets dans des domaines clés tels que l'exploration, la production et la valorisation des hydrocarbures, ainsi que des axes de formation, de recherche et de développement.

La relation avec l'OLACDE remonte à



2001, année où l'Algérie est devenue membre observateur de l'organisation. En 2018, le pays a acquis le statut d'observateur permanent, renforçant ainsi sa présence et son engagement dans les discussions énergétiques régionales et mondiales. Le ministre Arkab a rappelé que cette nouvelle étape est l'aboutissement d'une collaboration de longue date et témoigne de la volonté des deux parties de promouvoir un dialogue continu sur les enjeux énergétiques globaux.

En présence de plusieurs hauts responsables, dont le PDG du groupe Sonatrach, Nour-Eddine Daoudi, et le président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures Alnaft, Samir Bekhti, les discussions ont porté sur plusieurs points stratégiques. Les deux parties

ont notamment échangé leurs points de vue sur l'évolution des marchés mondiaux du pétrole et du gaz, en mettant l'accent sur l'importance d'une coordination renforcée entre les pays producteurs afin d'assurer la sécurité des approvisionnements et la stabilité des prix sur les marchés internationaux.

#### SOUTIEN DE L'ALGÉRIE AU DIALOGUE INTERNATIONAL

Lors de la rencontre, Mohamed Arkab a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à soutenir le dialogue international dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Il a souligné que l'Algérie prône des approches équilibrées pour faire face aux défis du secteur énergétique. «La transition énergétique doit être juste et durable, sans compromettre la sécurité énergétique des pays en développement», a-t-il déclaré.

Ce positionnement de l'Algérie fait écho à ses efforts visant à concilier les impératifs économiques avec les enjeux environnementaux globaux, tout en soutenant les pays en développement dans leur transformation énergétique.

#### L'EXPERTISE ALGÉRIENNE SALUÉE

De son côté, Andrés Rebolledo Smitmans, secrétaire exécutif de l'OLACDE, a salué le rôle de l'Algérie dans le secteur énergétique mondial. Il a particulièrement mis en avant l'expertise du pays en matière d'hydrocarbures et sa position de partenai-

re fiable. L'OLACDE a également salué la contribution de l'Algérie à la promotion de la recherche et de l'innovation, ainsi qu'au développement des ressources humaines dans le secteur de l'énergie.

Cette reconnaissance renforce la crédibilité de l'Algérie sur la scène internationale et témoigne de son engagement à jouer un rôle de leader dans la coopération énergétique Sud-Sud.

#### VERS UNE COOPÉRATION PLUS DYNAMIQUE

La signature de cette feuille de route marque le début d'une coopération plus dynamique entre l'Algérie et les pays latino-américains et caribéens. En mettant en œuvre des projets conjoints, en partageant des connaissances et en contribuant au développement de la recherche, cette collaboration pourrait avoir des retombées positives pour les deux régions, tant sur le plan économique qu'environnemental.

La coopération énergétique entre l'Algérie et l'Amérique latine et les Caraïbes prend ainsi une nouvelle ampleur avec la signature de cette feuille de route. Cet accord incarne l'ambition de l'Algérie de renforcer ses partenariats internationaux, d'accompagner la transition énergétique mondiale et de jouer un rôle central dans la stabilité du marché énergétique global. Dans un contexte mondial en mutation, l'Algérie confirme son engagement à collaborer avec ses partenaires pour relever les défis énergétiques du futur.

R. N.

## COMMERCE INTRA-AFRICAIN

# L'Algérie vise grand

**Entre ambitions économiques et intégration continentale, l'Algérie se positionne comme un acteur clé du commerce africain à travers une conférence stratégique sur l'exportation et la logistique.**

Alger a, une nouvelle fois, confirmé son rôle de hub régional en accueillant la 2e Conférence africaine de l'exportation et de la logistique, un rendez-vous qui s'impose progressivement comme un espace clé de dialogue économique entre opérateurs du continent.

Organisée dans un contexte marqué par l'adhésion de l'Algérie à la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), cette édition a rassemblé plus de 200 exportateurs nationaux et étrangers, 25 experts en économie et logistique, ainsi qu'une quinzaine d'organismes publics. Des délégations issues de plus de 30 pays africains ont également fait le déplacement.

### MOTEUR DE L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE AFRICAINE

Pour les organisateurs, cette mobilisation témoigne d'un intérêt croissant pour les initiatives économiques portées par l'Algérie. «La présence de nombreux pays africains à nos côtés illustre clairement l'intérêt de nos partenaires pour les démarches entreprises par l'Algérie», a affirmé Hichem Saïdi, directeur de la Société des études économiques et du développement des investissements (SEEDI). Il a insisté sur le rôle moteur du pays dans la dynamique d'intégration africaine, en soulignant son engagement à concrétiser les orientations de l'Union africaine.

À l'origine de ce congrès, la SEEDI entend accompagner la transition économique du pays vers un modèle davantage tourné vers l'exportation.

«L'orientation vers les marchés extérieurs constitue un levier essentiel pour dynamiser et diversifier l'économie nationale», a rappelé Hichem Saïdi. Dans ce sillage, il a mis en avant la progression de plu-



sieurs produits algériens sur les marchés internationaux, appelant à capitaliser sur cette dynamique pour asseoir une présence durable en Afrique.

Les perspectives économiques évoquées lors de la conférence sont significatives. Les réformes bancaires en cours, combinées à l'implantation progressive de banques algériennes sur le continent, contribuent à renforcer la confiance des opérateurs. Des contrats potentiels estimés à plus de 44 milliards de dollars sont ainsi attendus, signe de l'ampleur des opportunités en jeu.

Au-delà des chiffres, l'événement ambitionne d'améliorer le climat des affaires et de faciliter l'accès aux marchés africains pour les investisseurs et les exportateurs. Il

vise également à favoriser les échanges directs entre acteurs économiques afin de stimuler la création de partenariats durables.

De son côté, Mohamed Moncef Boudriba, vice-président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), a souligné l'importance stratégique de cette rencontre. Selon lui, l'Algérie s'inscrit dans une nouvelle dynamique économique axée sur la transparence et la diversification hors hydrocarbures. Il a également mis en avant le soutien des pouvoirs publics aux entreprises nationales souhaitant se positionner sur les marchés africains, notamment dans les pays voisins et dans le cadre des zones de libre-échange.

### QUALIFIANT LA CONFÉRENCE

d'«opportunité précieuse», il a appelé les entreprises, PME, les start-up et les porteurs de projets à tirer pleinement profit de cet espace d'échange pour promouvoir leurs activités, s'inspirer d'expériences africaines et nouer de nouveaux partenariats.

### LA ZLECAF AU CŒUR DES DÉBATS

Un accent particulier a été mis sur la deuxième phase de la Zlecaf, portant notamment sur les droits de propriété intellectuelle, les investissements et la politique de concurrence. Les organisateurs ambitionnent ainsi de faire de cette conférence un lieu incontournable de réflexion et de concertation interafricaine, en phase avec les objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Par ailleurs, plusieurs secteurs stratégiques ont été au cœur des discussions, notamment l'agriculture, l'agroalimentaire, les industries manufacturières, le textile et les services. La maîtrise des coûts logistiques et l'identification des opportunités de promotion des produits algériens ont également occupé une place centrale dans les échanges.

En marge de la conférence, une journée B to B est prévue afin de faciliter la mise en relation entre investisseurs, producteurs, exportateurs et logisticiens. L'objectif est clair : transformer les intentions en accords concrets et renforcer la présence économique de l'Algérie sur le continent africain.

À travers cet événement, Alger confirme sa volonté de s'imposer comme un acteur incontournable du commerce intra-africain, en misant sur la coopération, l'innovation et l'ouverture des marchés.

I. Khermane

## COMMERCE EN ALGÉRIE

# Vers un encadrement plus strict du marché

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a exposé, hier, devant la commission des affaires économiques de l'Assemblée populaire nationale (APN), un projet de loi déterminant pour l'avenir économique de l'Algérie. Ce texte, visant à modifier et à compléter la loi n°04-08 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales, marque un tournant décisif dans la régulation du marché algérien, en consacrant la transparence et en renforçant les mécanismes de contrôle. La ministre a souligné que cette réforme est au cœur du programme ambitieux du président Abdelmadjid Tebboune pour moderniser l'économie nationale. Selon Mme Abdellatif, il ne s'agit pas seulement d'une mise à jour législative, mais d'une véritable avancée dans la gouvernance économique du pays.

«Ce texte s'inscrit dans un processus plus large de réformes qui vise à mettre en place une économie ouverte, fiable et moderne, capable d'attirer les investissements étrangers et de créer de la richesse», a-t-elle déclaré avec conviction. L'objectif est clair : instaurer un cadre économique stable et conforme aux standards internationaux.



### PROTECTION DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

Au cœur du projet, se trouve la volonté de garantir la transparence des transactions commerciales. Cela se traduit par l'instauration d'un cadre juridique rigoureux concernant l'accès aux informations sur les personnes morales. Les entreprises devront, désormais, déclarer et mettre à jour leurs données de manière précise et régulière, sous peine de sanctions sévères. «Cette mesure vise à renforcer l'intégrité du marché et à lutter contre les pratiques frauduleuses», a insisté la ministre.

Le texte va également plus loin en introduisant des règles strictes

concernant les activités de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Cela témoigne de la volonté de l'Algérie de se conformer aux engagements internationaux, en particulier face aux nouvelles exigences mondiales qui appellent à des mécanismes de régulation renforcés. Une attention particulière est portée à la mise en conformité avec les normes anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme, deux enjeux majeurs pour l'économie mondiale actuelle.

### DES SANCTIONS STRICTES

Le projet de loi ne se contente pas de définir des obligations. Il

prévoit aussi des sanctions strictes en cas de non-respect. Des amendes allant de 10.000 à 500.000 DA pour les personnes physiques et de 300.000 à 700.000 DA pour les personnes morales sont désormais prévues pour les manquements relatifs à la mise à jour des informations. Ces sanctions visent à dissuader toute tentative de fraude ou de négligence et à garantir que les acteurs économiques respectent les nouvelles normes en vigueur.

### UN SYSTÈME D'INVESTISSEMENT RENFORCÉ

Un autre volet essentiel du projet de loi concerne la régulation du système d'investissement. En révisant l'article 10 de la loi en vigueur, le projet de loi propose la création d'une passerelle entre le Centre national du registre du commerce (CNRC) et les guichets uniques d'investissement. Cette mesure facilitera l'accès à l'information pour les investisseurs et assurera une gestion plus fluide et centralisée des démarches administratives. Cette réforme est une réponse directe aux défis d'un système économique en transformation, cherchant à rendre l'Algérie plus attractive pour les investisseurs étrangers.

La réforme s'adapte également aux nouvelles réalités économiques mondiales. L'introduction de nouvelles infractions, telles que le financement de la prolifération des armes de destruction massive, la fraude fiscale ou la subversion, montre l'engagement de l'Algérie à répondre aux exigences internationales en matière de sécurité économique. Le pays se positionne ainsi non seulement comme un acteur économique de premier plan dans la région, mais aussi comme un membre responsable de la communauté internationale.

### UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE PROPICE À LA RÉFORME

Le projet de loi intervient dans un contexte où l'économie algérienne connaît des mutations profondes. L'intégration de l'Algérie dans les chaînes de valeur mondiales et la nécessité d'attirer des investissements étrangers imposent la mise en place de réformes structurelles. La ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, a rappelé que la révision de cette loi s'inscrit dans une dynamique de régulation renforcée, essentielle à la compétitivité de l'économie nationale à l'échelle mondiale.

R. N.

## ALGERIA BID ROUND 2026

# L'ouverture des offres prévue le 26 avril

*Cette opération concerne sept zones d'exploration et s'inscrit dans un processus entièrement numérisé visant à attirer des investissements nationaux et internationaux dans le secteur des hydrocarbures.*

Le président de l'Agence nationale pour la valorisation des hydrocarbures, Samir Bakhti, a indiqué que l'opération d'ouverture des plis relative à la session d'offres « Algeria Bid Round 2026 », récemment lancée, aura lieu le 26 avril courant. Cette opération concerne sept zones destinées à l'exploration des hydrocarbures.

Invité hier de l'émission « L'invité du matin » de la radio nationale (Chaîne 1), Samir Bakhti a précisé que cette procédure se déroulera dans un cadre de transparence et sera suivie d'autres étapes selon un calendrier préétabli. L'appel d'offres a été officiellement lancé le 19 avril 2026, et la phase d'inscription et de préqualification s'étendra jusqu'au 1er juin prochain. Elle permettra ensuite aux entreprises d'accéder à un ensemble de données géologiques et géophysiques nécessaires à l'évaluation des projets. L'ensemble du processus devra



s'achever le 26 novembre 2026 par une séance publique d'ouverture et d'évaluation des offres.

## UN PROCESSUS ENTIÈREMENT NUMÉRISÉ

Dans le même contexte, le responsable a souligné que cette édi-

tion se distingue par la numérisation complète de toutes ses étapes, précisant que l'inscription se fait via une plateforme électronique et que la consultation des données sera virtuelle, permettant ainsi aux investisseurs d'y accéder sans avoir à se déplacer.

## UNE OPPORTUNITÉ POUR LES INVESTISSEURS

Samir Bakhti a estimé que cet appel à la concurrence constitue une opportunité pour l'industrie pétrolière et gazière, tant nationale qu'internationale, rappelant une expérience similaire lancée en 2024. Il a ajouté que l'édition 2026 fait suite à une phase de sélection initiée fin 2025, durant laquelle 24 projets ont été présentés à des entreprises internationales, avant la sélection finale de sept blocs.

## UN POTENTIEL ÉNERGÉTIQUE IMPORTANT

Concernant le potentiel, le responsable a indiqué que les ressources totales estimées dans ces zones s'élèvent à environ 1,8 milliard de barils de pétrole, ainsi qu'à 8,63 milliards de mètres cubes de gaz, en plus de réserves évaluées à 239 millions de barils de pétrole et 19 milliards de mètres cubes de gaz.

## DES CRITÈRES DE SÉLECTION STRICTS

Samir Bakhti a confirmé que la sélection des offres reposera principalement sur les engagements techniques, notamment le nombre de puits proposés, l'étendue des levés sismiques et la nature des études présentées, afin de garantir des investissements réels et mesurables et de favoriser des partenariats à long terme. Il a également souligné que les investisseurs devront réussir la phase de préqualification technique et financière.

Dans ce cadre, il a expliqué que ces conditions visent à garantir le choix de partenaires disposant des capacités nécessaires pour évoluer dans un secteur nécessitant des investissements importants, insistant sur la nécessité de vérifier leur conformité aux normes de l'industrie et leur capacité à mobiliser les financements requis pour la réussite des projets.

## TOMATE

## Ce que l'État prépare pour transformer la filière

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine Walid, et la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché, Amal Abdel Latif, ont présidé, lundi, une réunion nationale consacrée à la filière tomate, réunissant des cadres des deux secteurs ainsi que des producteurs et transformateurs issus de 31 wilayas, en présence du président de la Chambre nationale d'agriculture.

À cette occasion, le ministre de l'Agriculture a salué les avancées réalisées par la filière ces dernières années, soulignant que l'Algérie a réussi à réduire, voire supprimer, les importations de tomate industrielle grâce aux efforts conjugués de l'État et des

professionnels du secteur. Il a insisté sur la nécessité de consolider cette dynamique afin de garantir la disponibilité du produit et la stabilité des prix.

De son côté, la ministre du Commerce intérieur a rappelé le caractère stratégique de la filière tomate, appelant à un renforcement des mécanismes de régulation du marché, d'amélioration des circuits de distribution et de lutte contre les pratiques informelles susceptibles de perturber l'approvisionnement et les prix. Elle a également insisté sur l'importance d'une meilleure coordination entre les différents acteurs pour assurer un acheminement fluide des produits agricoles du producteur au consommateur. Les échanges ont permis

aux professionnels de la filière d'exposer plusieurs contraintes structurelles, notamment celles liées à l'accès au foncier agricole, à la gestion de l'eau d'irrigation, au financement et à l'assurance, ainsi qu'à la transformation, la commercialisation, le manque de main-d'œuvre, les aléas climatiques et les difficultés d'approvisionnement en intrants.

En réponse, les autorités ont annoncé une série de mesures visant à soutenir et structurer davantage la filière. Celles-ci incluent notamment la préparation d'un nouveau décret exécutif facilitant l'obtention de la carte d'agriculteur, l'encouragement de la création de coopératives agricoles, ainsi que le lancement d'initiatives pour la production

locale de semences hybrides afin de réduire les coûts de production.

Le dispositif prévoit également le développement de mécanismes de financement et d'assurance adaptés aux spécificités de la filière, ainsi que la mise à disposition de zones industrielles dédiées à la transformation des produits agricoles dans plusieurs wilayas, à travers l'Agence nationale de promotion de l'investissement.

Les deux ministres ont enfin souligné que cette démarche s'inscrit dans une approche participative visant à renforcer la sécurité alimentaire nationale, tout en assurant la régularité de l'approvisionnement et la stabilité du marché.

## MARCHÉS INTERNATIONAUX

## L'impact de l'empreinte carbone

Le World Trade Center Algiers organise le 30 juin à Alger une conférence sur l'impact de l'empreinte carbone sur l'accès aux marchés internationaux. L'événement abordera les

nouvelles exigences environnementales imposées aux exportateurs, notamment en matière de traçabilité carbone, de normes ESG et de conformité réglementaire, dans un contexte

de durcissement des règles sur plusieurs marchés, dont l'Europe.

Les discussions porteront sur les contraintes climatiques dans le commerce mondial, les

conditions d'accès aux marchés et les stratégies d'adaptation des entreprises pour rester compétitives à l'export. La conférence se tiendra à l'hôtel Mercure Alger Aéroport.

## BOURSE D'ALGER

## CRAPC Expertise augmente son capital

La COSOB a validé une augmentation de capital de l'entreprise publique CRAPC Expertise SPA de 15 %, à travers l'émission de 39 000 actions à la Bourse d'Alger, au prix de 1 600 dinars l'unité, pour un montant total de 62,4 millions de dinars.

L'opération, ouverte aux investisseurs avec un minimum de 100 actions par souscription, sera introduite dans la sec-

tion de croissance du marché. Les actions seront nominatives et dématérialisées.

Cette levée de fonds vise à renforcer les activités de l'entreprise dans la commercialisation de produits chimiques industriels et à financer la création d'une unité de production locale, afin de réduire les importations et soutenir l'économie nationale.



## CERTIFICATION DES SYSTÈMES DE MANAGEMENT

## ALGERAC

## renforce sa reconnaissance internationale

L'organisme national d'accréditation en Algérie (Algerac), a été reconnu comme signataire de l'accord européen EA MLA pour la certification des systèmes de management (ISO/IEC 17021-1). Cela signifie que les certificats délivrés par ALGERAC sont désormais reconnus en Europe, ce qui améliore la crédibilité des entreprises algériennes à l'international et facilite leur accès aux marchés étrangers.

Une nouvelle évaluation est prévue en février 2027 pour maintenir cette reconnaissance.

## FORUM ONU SIEN SUR LE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

## Abdelkrim

## Bouzred

## à New York

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, participe à New York au forum de l'ONU sur le financement du développement (ECOSOC), consacré aux engagements pour 2026.

La rencontre, ouverte par les responsables de l'ONU, réunit également le FMI et la Banque mondiale. Les discussions portent sur les moyens de financer les Objectifs de développement durable dans un contexte économique mondial difficile.

L'ONU alerte sur les risques liés à la hausse des dettes, au ralentissement économique et aux tensions géopolitiques, qui menacent les progrès des pays en développement.

Lors du débat général, le ministre des Finances présentera une intervention sur les efforts de l'Algérie, aux plans national et international, en matière de financement du développement.

## POURVOIS DU PATRON DE «WISSAM BIJOUX» La cour suprême valide

**La chambre délictuelle et correctionnelle de la Cour suprême a validé, en fin de semaine dernière, les pourvois en cassation introduits par le patron de la société «Wissam Bijoux» ainsi que par les autres accusés condamnés dans cette affaire de trafic d'or.**

Par Redouane Hannachi

Les magistrats ont estimé recevables plusieurs vices de forme soulevés par la défense, parmi lesquels l'absence de personnalisation des questions. Cette décision entraîne l'annulation des peines prononcées le 5 août 2025 par la présidente de la 10e chambre pénale de la cour d'appel d'Alger, spécialisée dans les affaires de malversations, Mme Dahmani Naima. Cette dernière avait confirmé le verdict initial rendu par le pôle financier et économique du tribunal de Sidi M'hamed. Dans ce dossier, le principal accusé, Karim Salah, dirigeant de «Wissam Bijoux», avait été condamné à 12 ans de prison ferme, assortis d'une amende de 8 millions de dinars, ainsi qu'à la confiscation de ses biens mobiliers et immobiliers et au gel de ses comptes bancaires



en dinars et en devises. Il avait été reconnu coupable de trafic d'or, de blanchiment d'argent et de transfert illicite de capitaux vers et depuis l'étranger. D'autres peines allant de trois à cinq ans de prison ferme avaient été prononcées à l'encontre d'anciens cadres d'établissements bancaires et de commerçants impliqués, accompagnées d'amendes comprises entre 1 et 3 millions de dinars, ainsi que de mesures de confiscation de biens. Le dossier avait été instruit par la conseillère rapporteuse, Mme Youfi

Asma, qui a confirmé l'ensemble des chefs d'accusation retenus par le juge d'instruction, sans modification des ordonnances. Lors des audiences, elle a assisté la présidente en précisant les responsabilités individuelles de chaque accusé, forte de son implication antérieure dans le dossier au sein d'une précédente composition judiciaire. Le procureur général avait, pour sa part, requis un durcissement des peines, ainsi que la confiscation généralisée des biens et avoirs des inculpés, en monnaie nationale et en

devises.

### LE MIS EN CAUSE REJETTE LES ACCUSATIONS

Entendu à la barre, le principal mis en cause a rejeté les accusations, évoquant «un complot monté de toutes pièces» par des acteurs du marché informel de l'or. Il a affirmé avoir exercé ses activités dans le respect de la réglementation, notamment en ce qui concerne l'importation d'or depuis l'Italie et les transferts de capitaux. La défense a également indiqué que l'enquête judiciaire

avait permis la saisie de 6 millions d'euros, de 60 kg d'or, ainsi que de dizaines de passeports et de comptes bancaires. Pour rappel, l'accusation reproche au principal prévenu d'avoir importé d'importantes quantités d'or en utilisant les facilités prévues par la législation sur le change, tout en recourant à des registres de commerce appartenant à des membres du réseau pour des activités fictives, avec la complicité présumée d'employés d'une banque nationale.

R. H.

### AFFAIRE KAMIRA NAÏT SID

## Le pourvoi du procureur accepté

La chambre criminelle de la Cour suprême a récemment donné suite au pourvoi en cassation introduit par le procureur général dans l'affaire de la militante des droits de l'homme et présidente du Congrès mondial amazigh (CMA), Kamira Naït Sid, en retenant les vices de forme soulevés par le ministère public. Ce pourvoi avait été déposé à la suite du verdict rendu le 26 décembre dernier par le tribunal criminel d'Alger (2e instance), qui avait condamné l'accusée à deux ans de prison ferme assortis d'une amende de 100 000 dinars. Lors de ce procès, Kamira Naït Sid avait été acquittée de sept des neuf chefs d'inculpation initialement retenus contre elle, notamment ceux liés à l'atteinte à l'intégrité du territoire national et à l'appartenance à une organisation qualifiée de terroriste,

en l'occurrence le Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie (MAK). Elle avait toutefois été reconnue coupable de diffusion de fausses informations via les réseaux sociaux et de participation à des manifestations attribuées au MAK, y compris à l'étranger. À l'audience, l'intéressée avait rejeté toute adhésion aux positions de Ferhat Mehenni, affirmant son attachement à l'Algérie et son désaccord avec les prises de position qu'elle juge attentatoires aux institutions du pays. « Je suis une vraie nationaliste », avait-elle déclaré. De son côté, le procureur général avait requis une peine de cinq ans de prison ferme, estimant que les éléments du dossier établissaient clairement l'implication de l'accusée dans l'organisation incriminée. La défense, pour sa part, avait plaidé l'acquiescement, invo-



quant le principe de non bis in idem, en soulignant que leur cliente avait déjà été jugée pour les mêmes faits en 2023 par la même juridiction, autrement composée. Les avocats ont également rappelé que l'affaire avait été réexaminée après l'acceptation par la Cour suprême des pourvois en

cassation introduits par cinq autres coaccusés ayant déjà purgé leurs peines, dont Kamira Naït Sid. Pour rappel, la prévenue avait été initialement condamnée à cinq ans de prison ferme par le tribunal criminel de première instance de Dar El Beïda, peine ensuite réduite à trois ans en appel, avant d'être rejugée. Elle avait été arrêtée le 24 août 2021 à son domicile de Draâ Ben Khedda (wilaya de Tizi-Ouzou), puis placée en détention provisoire à la prison d'El Koléa sur décision du juge d'instruction près le tribunal de Sidi M'hamed. Après plusieurs refus de mise en liberté provisoire, elle a finalement été libérée le 1er septembre 2024, accueillie par une foule nombreuse, dont sa mère venue de sa localité natale.

R. H.

### AFFAIRE KHERRATA

## Le procès de 63 prévenus prévu aujourd'hui

Le tribunal criminel d'Alger (deuxième instance) examine aujourd'hui le dossier des 63 prévenus impliqués dans l'affaire dite du « groupe de Kherrata ». Cette



audience intervient après le report de la précédente session, motivé par l'absence de 15 accusés et le non-transfert de quatre détenus incarcérés à l'établissement pénitentiaire d'Oued Ghir, dans la wilaya de Béjaïa.

Tous originaires de la ville de Kherrata, les mis en cause sont poursuivis pour leur implication dans une manifestation organisée le 1er septembre 2021 à proximité de la gare routière de Drâa El Gaid, en plein centre-ville. Ils sont accusés d'avoir troublé l'ordre public et d'avoir agressé des éléments des forces de l'ordre. Après leur présentation devant le parquet du tribunal de Kherrata, le dossier a été transféré au pôle pénal du tribunal de Sidi M'hamed, relevant de la cour d'Alger, sur décision du

procureur général près la cour de Sétif. Le juge d'instruction avait initialement requalifié les faits en délits, avant que le parquet ne fasse appel. La chambre d'accusation a ensuite reconsidéré les faits, les qualifiant de crimes. En première instance, le 29 décembre 2022, le tribunal criminel d'Alger avait prononcé 15 acquittements et condamné 48 accusés à des peines de prison ferme allant d'un à trois ans. Les personnes reconnues coupables faisaient face à plusieurs chefs d'inculpation, notamment incitation à attroupement, atteinte à la sécurité de l'État, atteinte à l'intégrité du territoire national, trouble à l'ordre public et violences contre des agents dans l'exercice de leurs fonctions.

R. H.

OMRA 2026

# 109 agences retenues

**L'Office national du hadj et de la omra (ONPO) a publié la liste provisoire des agences de tourisme et de voyage autorisées à organiser les déplacements des pèlerins algériens pour la saison de la omra 2026.**

Cette annonce s'inscrit dans le cadre des préparatifs engagés par les autorités pour mieux encadrer les départs vers les lieux saints et garantir des prestations répondant aux normes exigées. Selon les données publiées, 109 agences de voyage ont été sélectionnées dans cette première liste provisoire. Ces agences sont réparties sur plusieurs wilayas afin de permettre aux citoyens d'accéder plus facilement aux services d'organisation de la omra. La wilaya d'Alger arrive en tête avec le plus grand nombre d'agences agréées, suivie par Oran, Constantine, Batna et Blida. Cette répartition permet une meilleure couverture territoriale et offre davantage de choix aux futurs pèlerins. Les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux sont également concernées, avec des agences situées notamment à Tamanrasset, Ghardaïa et El Oued, ce qui reflète la volonté

d'assurer un accès équitable à ce service sur l'ensemble du territoire national. Les agences figurant sur cette liste ont été retenues après avoir rempli les premières conditions fixées par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs. Ces critères concernent la capacité des agences à organiser les voyages dans de bonnes conditions, à respecter les exigences administratives et à garantir un accompagnement convenable aux pèlerins. Le directeur général de l'ONPO, Tahar Braik, a procédé à la remise d'une partie des autorisations aux agences de tourisme et de voyages candidates à l'organisation de l'activité de la Omra au titre de la saison 1448 H, a indiqué hier, un communiqué de l'Office.

**REMISE DES AUTORISATIONS**

«M. Braik a procédé, lundi, à la remise d'une partie des autorisations aux agences de tourisme



et de voyages candidates à l'organisation de l'activité de la Omra au titre de la saison 1448 H, dans une démarche reflétant la préparation anticipée de l'Office pour cette saison», précise la même source. Cette opération intervient «à l'avance par rapport aux saisons précédentes, se voulant un choix stratégique de l'ONPO, suite aux résultats positifs obtenus», et vise essentiellement à «offrir les meilleures conditions aux pè-

rins lors de l'accomplissement de la Omra, en leur permettant de choisir des programmes adaptés en toute aisance, tant en termes de coûts, de calendrier, que de qualité de services», note le communiqué. Elle permet également aux partenaires de l'Office parmi les agences de tourisme et de voyages «d'organiser leurs offres et programmes sur une période plus longue, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité des

prestations offertes». Dans le même contexte, l'ONPO a souligné que «la remise des autorisations se fait selon un cahier des charges précis et à un cadre réglementaire strict, garantissant le respect de toutes les conditions et normes en vigueur», précisant que cette démarche s'inscrit dans le cadre du «renforcement de la transparence et de l'égalité des chances entre les agences, et de l'encouragement de la concurrence positive au service du pèlerin en premier lieu».

Dans cette optique, l'Office a appelé ses partenaires parmi les agences à «se conformer strictement aux consignes et réglementations en vigueur, et à agir avec responsabilité pour la réussite de la saison de la Omra», tout en réaffirmant «la poursuite de leur accompagnement et suivi sur le terrain, afin d'améliorer l'expérience du pèlerin algérien et d'améliorer la qualité des services», conclut le communiqué.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

## 29 morts et 1.456 blessés en une semaine

Les unités d'intervention de la Protection civile ont enregistré, durant la période du 12 au 18 avril, 1.227 accidents de la circulation ayant nécessité 2.161 interventions. Ces accidents ont causé le décès de 29 personnes sur les lieux et fait 1.456 blessés, pris en charge puis évacués vers les structures sanitaires, a indiqué hier un communiqué de la direction générale de la Protection civile (DGPC). Le bilan le plus lourd a été constaté dans la wilaya de M'Sila avec 4 décès et 40 blessés suite à 36 accidents. Au total, 26.403 appels de secours ont été reçus par les unités de la Protection civile, couvrant divers types d'interventions liés notamment aux accidents domestiques, aux évacuations sanitaires, aux incendies et aux opérations d'assistance. Concernant les secours à personnes, 16.295 interventions ont été réalisées, permettant la prise en charge de 15.988 blessés et malades sur les lieux d'intervention avant leur transfert vers les établissements hospitaliers. En matière d'incendies, 983 interventions ont été effectuées pour l'extinction de 577 feux urbains, industriels et autres. Les wilayas les plus touchées sont Alger avec 96 incendies, Oran avec 31 et Blida avec 27. Pour les opérations diverses, 6.964 interventions ont été enregistrées, ayant permis le sauvetage de 501 personnes en situation de danger et la réalisation de 6.038 opérations d'assistance. S'agissant des intoxications au monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et chauffe-eaux, 20 interventions ont été effectuées pour la prise en charge de 51 personnes incommodées, toutes évacuées vers les structures hospitalières, avec malheureusement le décès d'une personne dans la wilaya de Constantine.

PRISE EN CHARGE DES PRÉOCCUPATIONS DES JEUNES

## Une plateforme numérique lancée

Le ministère de la Jeunesse a annoncé, lundi dans un communiqué, le lancement de la plateforme numérique sawtougoum, un mécanisme moderne dédié à la prise en charge des préoccupations des jeunes et à l'écoute de leurs avis et propositions.

Dans le cadre de la mise en œuvre des orientations de l'Etat visant à renforcer la transformation numérique et à consacrer les principes de transparence et d'ouverture envers la catégorie des jeunes, le ministère de la Jeunesse annonce le lancement de la plateforme numérique (sawtougoum), un mécanisme moderne pour prendre en charge les préoccupations des jeunes et recueillir leurs avis et propositions, et ce sous la supervision directe du ministre de la Jeunesse, précise-t-on de même source. Sawtougoum est une plateforme numérique interactive qui permet aux jeunes d'exprimer leurs préoccupations et de soumettre leurs propositions et observations en toute transparence, mais aussi

de signaler les insuffisances, les dépassements et les préoccupations générales, tout en assurant le suivi en temps réel de leurs demandes jusqu'à leur traitement. Les jeunes peuvent accéder à cette plateforme via le lien suivant : <https://sawtougoum.mjeunesse.gov.dz> Cette initiative s'inscrit dans le cadre des démarches du secteur visant à «adopter la numérisation pour améliorer la qualité du service public et consacrer une approche participative fondée sur l'implication des jeunes dans la formulation et l'évaluation des politiques publiques qui leur sont destinées», conclut le communiqué. Dans ce cadre, le ministère invite l'ensemble des jeunes à «s'impliquer activement dans cette initiative et à exploiter cette plateforme numérique pour exprimer clairement leurs aspirations et soumettre leurs préoccupations, ce qui est à même de contribuer à l'amélioration de la performance du service public et au renforcement de la qualité des programmes proposés».

PUB

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
 MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME DE LA VILLE ET AMÉNAGEMENT DE TERRITOIRE  
 DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BOUIRA

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ**

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des équipements publics de la wilaya de Bouira informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert N° 23 / DEP / 2026 publié dans les quotidiens Crébus **المورعد اليومي** et dans deux journaux électroniques DZ AIR TUBE, DZ NEWS, relatif à la Réalisation d'une école primaire type 2 au niveau du site des 384 LLV+ 150 LPL à Tiliouine, commune de Lakhdarla, wilaya de Bouira (cités d'habitat intégrées 2026)- Blocs (Pédagogiques +Administration + Logements) en TCE y compris VRD, le marché est attribué provisoirement suivant le tableau ci-dessous :

Projet	Entreprises	Montant soumission en TTC	Montant soumission après correction en TTC	Délai De réalisation (Fixé)	Note technique /80 pts	Critères de choix	Observation
Réalisation d'une école primaire type 2 au niveau du site des 384 LLV+ 150 LPL à Tiliouine, commune de Lakhdarla, wilaya de Bouira (cités d'habitat intégrées 2026) - Blocs (Pédagogiques +Administration + Logements) en TCE y compris VRD	ETB /TCE MAOUCHE YAZID	177.669.030.53	179.494.377.09	06 Mois	67 Pts	Classe 2eme Après préqualification Technique	Nif du Service Contractant 001310019015948 Nif de l'attributaire du marché 18310330005212800000

N.B.: Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière sont invités à se rapprocher des services de la Direction des Equipements Publics de la wilaya de Bouira, sise à zone des parcs Bouira, au plus tard trois(03) jours à compter du premier jour de publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP les soumissionnaires qui contestent ce choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de wilaya dans un délai de dix(10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et ce conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 Du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

## IRAN-USA

# La tension monte avant les négociations

*L'Iran et les États-Unis sont confrontés à une course contre la montre, alors que la fin de la trêve approche.*

À l'approche de la fin du cessez-le-feu entre les États-Unis et l'Iran, la situation demeure incertaine et tendue, marquée par des accusations de violations du cessez-le-feu et des négociations diplomatiques qui s'annoncent délicates. Le président américain Donald Trump a vivement critiqué l'Iran, l'accusant de violer à plusieurs reprises la trêve de deux semaines en place, alors que la communauté internationale attend la reprise des négociations à Islamabad, au Pakistan, prévue pour demain.

## DES ACCUSATIONS MUTUELLES

Donald Trump n'a pas hésité à dénoncer le comportement de l'Iran, déclarant que le pays aurait violé le cessez-le-feu à plusieurs reprises, sans préciser les détails de ces infractions. De son côté, Téhéran a fermement démenti toute implication dans de telles violations, soulignant que les accusations américaines sont sans fondement. Ce climat de méfiance s'ajoute à une situation déjà tendue alors que la trêve, qui expire dans quelques jours, laisse place à des doutes sur la possibilité d'une nouvelle ronde de pour-

parlers.

Les discussions de paix, qui se tiennent sous l'égide de médiateurs régionaux, sont désormais sous pression. Une source pakistanaise proche des négociations a évoqué une dynamique favorable à une reprise des pourparlers mercredi, bien que l'Iran ait jusque-là exclu toute nouvelle session cette semaine. Une incertitude qui pèse sur le processus de réconciliation, d'autant plus que la fin de la trêve approche à grands pas.

## UNE RENCONTRE EN SUSPENS

Les négociations devraient reprendre à Islamabad ce mercredi, après un échange d'annonces contradictoires entre les deux parties. Selon des informations rapportées par le site Axios, des sources proches de la Maison Blanche ont confirmé que le vice-président américain JD Vance se rendrait au Pakistan aujourd'hui pour participer à ces négociations, signalant ainsi l'importance de cette étape pour Washington.

En parallèle, le Wall Street Journal a rapporté que des sources informées auraient indiqué que l'Iran aurait changé de position et enverrait finalement



une délégation au Pakistan. Cette évolution reste cependant floue, car Téhéran n'a pas encore confirmé officiellement sa présence à la table des négociations, ce qui entretient le climat d'incertitude.

## UNE POSSIBLE NOUVELLE OFFENSIVE SUR LE TERRAIN

La porte-parole de la Maison Blanche, Karoline Levitt, a déclaré lundi que les États-Unis étaient plus proches que jamais d'un accord avec l'Iran. Cependant, l'espoir d'une avancée diplomatique est contrebalancé par les

menaces de l'Iran de reprendre les hostilités en cas d'échec des négociations. Mohammad Baqer Qalibaf, président du parlement iranien, a mis en garde contre de possibles «cartes nouvelles» que Téhéran pourrait dévoiler si la guerre venait à redémarrer. «Nous n'acceptons pas de négocier sous la menace, et pendant ces deux dernières semaines, nous nous sommes préparés à dévoiler de nouvelles cartes sur le champ de bataille», a-t-il ajouté, alimentant les inquiétudes d'une intensification du conflit.

## UNE NÉCESSITÉ POUR LA PAIX ?

À ce stade, la question qui se pose est de savoir si les négociations pourront réellement aboutir à une paix durable, ou si la situation se détériorera au point de relancer un conflit ouvert. Le cessez-le-feu, bien que temporairement stabilisateur, ne semble pas suffisant pour apaiser les tensions profondes entre les deux nations. Le rôle des médiateurs régionaux, et particulièrement du Pakistan, sera crucial pour sortir de cette impasse diplomatique.

L'Iran et les États-Unis sont confrontés à une course contre la montre, alors que la fin de la trêve approche. Le dialogue semble être la dernière chance pour éviter une nouvelle escalade, mais le flou entourant les négociations, couplé aux menaces de Téhéran, rend cet avenir incertain.

L'issue de ces discussions pourrait redéfinir non seulement les relations entre Washington et Téhéran, mais aussi l'équilibre géopolitique au Moyen-Orient. Le monde attend de voir si cette nouvelle tentative diplomatique marquera un tournant décisif ou si elle ne fera qu'ouvrir la voie à de nouveaux conflits.

R.I/agences

## GHAZA

## Appel à des sanctions contre l'entité sioniste

Dans un contexte de tensions croissantes au Moyen-Orient, l'Espagne a réitéré son appel à l'Union européenne pour qu'elle impose des sanctions à l'entité sioniste en réponse à ses actions militaires à Gaza. Cette position gagne en poids après la défaite électorale de Viktor Orbán, le leader hongrois, longtemps opposé à toute mesure punitive contre l'État hébreu. Ce retournement de situation ouvre une nouvelle phase de pression diplomatique en Europe, alors que l'agression sioniste contre Gaza continue de faire des ravages.

### L'ESPAGNE EN PREMIÈRE LIGNE

Le ministre des Affaires étrangères espagnol, José Manuel Albares, a déclaré aujourd'hui, lors de son arrivée à Luxembourg pour une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'UE, que l'Espagne était déterminée à obtenir une réaction plus forte de

l'Europe face aux actions sionistes à Gaza. «Nous devons dire à l'entité sioniste clairement qu'il doit changer de cap», a affirmé Albares. «La guerre ne peut être le seul moyen d'établir des relations avec les voisins», a-t-il ajouté, soulignant la nécessité de passer à l'action après plusieurs semaines de silence diplomatique européen. L'Espagne, ainsi que d'autres pays de l'UE, tels que la Slovaquie et l'Irlande, exerce une pression croissante pour suspendre l'accord de partenariat commercial entre l'UE et l'entité sioniste. Cet accord régit les échanges économiques et les relations commerciales, mais ces pays souhaitent désormais remettre en question cette coopération, à moins que l'entité sioniste ne modifie sa politique à Gaza.

### L'IMPACT DE LA DÉFAITE D'ORBÁN

La pression européenne sur l'entité sioniste intervient après la

défaite électorale de Viktor Orbán, le Premier ministre hongrois, réélu en avril 2026. Orbán, soutenant l'entité sioniste depuis longtemps, avait systématiquement bloqué toute tentative de sanctions européennes. Mais avec sa défaite, une des principales entraves à l'action contre l'occupant sioniste a disparu, ce qui pourrait permettre à l'UE de prendre des mesures plus fermes.

José Manuel Albares a précisé que son pays était «ouvert à toute mesure», mais que «l'inaction» ne pouvait plus être tolérée face à la violence en cours. Les discussions sur cette suspension devraient se poursuivre lors des prochaines rencontres des ministres des Affaires étrangères de l'UE, alors que l'opinion publique européenne se tourne de plus en plus contre les actions militaires sionistes. Si la proposition de suspendre l'accord commercial se concrétise, cela marquerait un tournant dans les relations diplo-

matiques entre l'Union européenne et l'entité sioniste, et pourrait influencer la politique américaine, sous pression pour prendre une position plus ferme vis-à-vis de son principal allié au Moyen-Orient.

### UNE SITUATION ALARMANTE

Les attaques sionistes sur Gaza ont fait des milliers de victimes et la situation humanitaire se dégrade chaque jour. Les hôpitaux sont débordés, les infrastructures détruites, et de nombreuses familles ont perdu leurs proches. L'histoire de Mokhles Al-Malahy, qui a récemment perdu son fils de trois ans dans une frappe sioniste, illustre la tragédie humaine qui se déroule à Gaza et pousse de plus en plus de pays européens à revoir leur position. L'appel à des sanctions contre l'entité sioniste s'inscrit dans la volonté de l'Union européenne de jouer un rôle plus actif et équilibré dans la

gestion du conflit sionisto-palestinien. La pression croissante sur l'occupant pourrait bien changer la donne, bien que l'issue de ces discussions reste incertaine en raison des divergences persistantes au sein de l'Union européenne. Ce nouvel élan de pression européenne symbolise une évolution des mentalités au sein de l'UE, qui pourrait désormais considérer l'entité sioniste non seulement comme un partenaire stratégique, mais aussi comme un acteur responsable de ses actions sur la scène internationale. Alors que la guerre continue de ravager Gaza et que les pertes humaines s'accroissent, l'Union européenne se trouve à un carrefour : celui de l'action ou de l'inaction face à un conflit de plus en plus intense.

Les jours et semaines à venir seront cruciaux pour observer l'évolution des discussions européennes et la réponse de l'entité sioniste. Une chose semble claire : l'inaction n'est plus une option.

## VISITE D'UNE DÉLÉGATION AMÉRICAINE À CUBA Vers un nouvel élan diplomatique ?

Des responsables américains de haut niveau ont rencontré récemment des responsables cubains à La Havane, a confirmé un responsable du ministère des Affaires étrangères cubain dans une interview au Granma ce lundi.

Cette rencontre fait suite à la visite d'une délégation américaine à Cuba la

semaine dernière, rapportée par Axios. Selon Alejandro García del Toro, responsable des affaires américaines, les deux parties n'ont pas fixé de délais ni émis de menaces, et les discussions se sont déroulées dans un climat de respect. La levée de l'interdiction sur l'énergie imposée à Cuba était une priorité pour la délégation cubai-

ne. Axios a rapporté que les responsables américains ont exhorté le gouvernement cubain à respecter la politique américaine pour lever l'embargo, incluant la compensation des biens confisqués après la Révolution de 1959, la libération de prisonniers politiques et l'amélioration des libertés politiques. La délégation américaine propo-

sait aussi d'introduire les services Starlink de satellites à Cuba. La délégation américaine était composée de responsables sous-secrétaires d'État, tandis que Cuba était représentée par des responsables vice-ministériels. Raúl Guillermo Rodríguez Castro, petit-fils de l'ex-président Raúl Castro, a également participé aux discussions.

## PREMIER LEAGUE

## Arsenal tient encore la barre

**À cinq journées de terme, les Gunners conservent trois points d'avance et un calendrier plus favorable sur le papier, mais mes CXitizens possèdent un match en moins et une expérience cruciale des sprints finaux.**

**B**attu par Manchester City (2-1) à l'Etihad Stadium lors d'un match important dans la course au titre, Arsenal a perdu du terrain mais conserve son destin entre ses mains. À cinq journées de la fin, les Gunners restent leaders avec trois points d'avance, même si leurs poursuivants directs disposent d'un match en moins.

Cette défaite intervient dans un contexte délicat pour les hommes de Mikel Arteta, qui n'ont remporté qu'un seul de leurs six derniers matches de championnat. Manchester City, de son côté, enchaîne les succès et confirme sa montée en puissance dans le sprint final, avec notamment des victoires de référence face à Chelsea et Liverpool.

Malgré le résultat, Arsenal a livré une prestation globalement cohérente à l'Etihad. Les Londoniens auraient pu obtenir un meilleur résultat, notamment en seconde période, avec deux montants trouvés par Eberechi Eze (61e) et Gabriel (73e).

**DES RETOURS IMPORTANTS**

La rencontre a également été marquée par le retour de Martin Ødegaard, absent lors des dernières semaines en raison d'une blessure au genou. Le capitaine d'Arsenal a immédiatement pesé sur le jeu, terminant la rencontre comme le joueur ayant tenté le plus de passes (41), créé le plus d'occasions (4) et réussi le plus de récupérations (7).

Le club londonien attend également le retour de Bukayo Saka, absent depuis plus d'un mois en raison d'une blessure au ten-



don d'Achille. Son retour serait un renfort majeur dans la dernière ligne droite.

Autre satisfaction, la progression de Kai Havertz dans un rôle de faux neuf. Impliqué sur l'action du but égalisateur, l'Allemand s'impose progressivement comme une option fiable dans l'animation offensive, devant Viktor Gyökeres, resté sur le banc en fin de match.

Le trio Ødegaard-Havertz-Saka n'a plus été aligné d'entrée depuis décembre 2024, une configuration que le staff pourrait envisager dans ce sprint final.

**ARTETA VEUT MAINTENIR LA DYNAMIQUE**

En conférence de presse, Mikel Arteta a insisté sur la capacité de son équipe à rebondir malgré la défaite : « Je le crois aujourd'hui, je le croyais déjà avant le match. Je connais le niveau de mes joueurs. Tout reste à jouer. »

L'entraîneur espagnol a également rappelé que la situation comptable restait

favorable, malgré le retour de Manchester City.

**UN CALENDRIER PLUS FAVORABLE SUR LE PAPIER**

Arsenal dispose d'un calendrier relativement abordable pour la fin de saison. Les Gunners recevront notamment Newcastle, Fulham et Burnley, tandis que les déplacements à West Ham et Crystal Palace apparaissent, sur le papier, à leur portée.

Dans le même temps, Manchester City devra encore affronter plusieurs équipes en lutte pour l'Europe, ce qui pourrait rendre la fin de saison plus disputée.

En parallèle, Arsenal est toujours engagé en Ligue des champions, avec une demi-finale à venir face à l'Atlético de Madrid. Une double confrontation exigeante, mais qui peut également contribuer à maintenir le rythme et la concentration du groupe.

**UN SPRINT FINAL SOUS PRESSION**

Arsenal reste marqué par ses récents

échecs dans les fins de saison serrées, notamment lors des exercices 2002-2003 et 2022-2023. L'équipe de Mikel Arteta devra éviter de reproduire les erreurs du passé dans un championnat encore totalement ouvert.

La réception de Newcastle ce week-end s'annonce déjà comme un rendez-vous important pour relancer une dynamique positive. En somme, rien n'est encore joué dans cette course au titre.

**●FC NANTES DOUBLE COUP DUR AVANT LE PSG**

Le FC Nantes attend la décision de la commission de discipline de la LFP.

Dehmaine Tabibou, expulsé dimanche dernier lors du choc FCN-Stade Brestois, devrait finalement fouler la pelouse contre Paris.

L'arbitre de la rencontre a fait preuve d'une honnêteté remarquable. Après avoir analysé les images, l'officiel a admis son erreur dans son rapport. Quant à Vahid Halilhodzic, il reste sous la menace d'une lourde sanction. Expulsé à la 69e minute après son coup de gueule, le technicien bosnien se défendra par visioconférence devant la commission. Malgré ses dénégations (il affirme n'avoir ni menacé ni insulté personne) la sanction doit tomber. Il est fort probable que le coach termine la saison loin de son banc.

Et ce n'est pas la seule mauvaise nouvelle. Tylel Tati ne jouera plus cette saison. Alors qu'il revenait de suspension, le jeune espoir s'est sérieusement blessé à la cuisse lors d'un match du challenge Espoirs. L'Équipe révèle qu'il a une lésion grave qui l'écarte des terrains pour les cinq dernières journées. Le roc français et Vahid Halilhodzic ne seront donc pas disponibles pour le choc face au Paris SG.

Par ailleurs, la LFP a décidé de reporter d'un jour le match Nantes-Marseille. Celui-ci était prévu le soir du 1er mai à la Beaujoire. Il se tiendra finalement le lendemain, le samedi 2 mai. Le coup d'envoi sera donné à 15 heures. Dans son communiqué, la LFP précise répondre à une demande du ministère de l'Intérieur et de la préfecture de Loire-Atlantique, qui prévoient des gros rassemblements du 1er mai. À la peine dans leurs combats respectifs cette saison, les deux clubs pourront au moins fêter les Travailleurs.

**●MATCHS AMICAUX CITY, CHELSEA, INTER ET JUVE RÉUNIS À HONG KONG**

Manchester City, Chelsea, l'Inter Milan et la Juventus Turin s'affronteront à Hong Kong dans des matches amicaux de pré-saison en août, ont annoncé, hier, les clubs. Dans le futuriste Kai Tak Stadium d'une capacité de 50.000 spectateurs, ouvert il y a un an, Manchester City l'équipe de Pep Guardiola défiera l'Inter le samedi 1er août pour lancer le «Hong Kong Football Festival». Ce mini-tournoi de pré-saison se conclura le mercredi 5 août par le match entre les Blues de Chelsea et la Juve.

Les quatre équipes anglaises et italiennes ouvriront leurs entraînements au public avant leurs matches pour que les fans puissent y assister.

Le Bayern Munich et Aston Villa ont déjà annoncé qu'ils se défieront également en amical le 7 août à Hong Kong, où Liverpool et Tottenham avaient respectivement joué contre l'AC Milan et Arsenal la saison dernière.

## REAL MADRID

## Álvaro Arbeloa défend Mbappé

Un homme de parole. Quelques jours après l'élimination face au Bayern Munich, Álvaro Arbeloa est revenu sur les deux performances de son attaquant, Kylian Mbappé. « Il a été à la hauteur de son statut, il a marqué un but à chaque match en étant une menace constante pour la défense adverse. Il nous a beaucoup aidés en transition », insiste le tacticien en conférence de presse.

Buteur lors des deux rencontres, Kyks a inscrit son 40e but de la saison, et son 15e en C1. Malgré son apport offensif, le Français est largement critiqué par les fans madrilènes pour son manque d'implication défensive, notamment après l'expulsion d'Eduardo Cavinga. Ce que ne partage pas Arbeloa : « Il a fait preuve d'un grand sacrifice en défense, il a beaucoup travaillé. [...] C'est le Kylian Mbappé que nous voulons voir tous les jours. »

Alors que le Real Madrid et Mbappé se dirigent vers une triste saison blanche, le coach,



lui, n'a pas souhaité s'exprimer sur son avenir avec la Casa Blanca. En attendant de savoir qui pourrait prendre les rênes des Merengues la saison prochaine, le Real Madrid affronte, aujourd'hui, Alavés.

**LE CLASICO FIXÉ**

L'horaire du deuxième Clásico de la saison a été dévoilé, hier, par la Liga. Son coup d'envoi sera donné à 21 heures, le dimanche 10 mai. Il se jouera à

Barcelone, au Camp Nou. Largement en tête du Championnat, les Catalans foncent vers un nouveau titre qu'ils pourraient même célébrer contre leurs rivaux madrilènes, dans une période difficile avec quatre matches de suite sans victoire (toutes compétitions confondues).

Les coéquipiers de Lamine Yamal ont remporté trois des cinq derniers Clásicos disputés depuis l'an passé. Selon une

information de Mundo Deportivo, ils arboreront une tunique spéciale en collaboration avec une artiste, comme ils ont en pris l'habitude depuis la signature d'un partenariat de taille avec Spotify en 2022.

**UNE SAISON BLANCHE ÉVITÉE**

La saison du Real est réussie ! Et oui, encore un trophée européen pour le Real Madrid. Bon, c'est la Youth League, mais quand même : le Real a fait honneur à son statut en battant le Club Bruges aux tirs aux buts (1-1, 4-2 aux tab). L'équipe d'Álvaro López, lui-même formé dans la capitale, avait déjà battu le PSG de cette façon en demi-finale. Et comme face aux Titis, c'est grâce à son portier, Javier Navarro, auteur de deux parades pendant la séance, que le Real s'en sort. Le Real remporte le trophée pour la première fois depuis 2020. Aucun joueur de cette promo n'évolue aujourd'hui avec les A.

## COUPE DE LA CONFÉDÉRATION USMA-Zamalek, une finale au parfum d'histoire

*Le club de Soustara est la première formation algérienne à atteindre à deux reprises la finale de la Coupe de la Confédération dans sa nouvelle formule, confirmant sa régularité au plus haut niveau africain.*

**V**ingt-six ans après la mythique finale de la Coupe de la CAF 2000, remportée par la JS Kabylie face à l'Ismaily SC, le football africain s'apprête à vivre une nouvelle affiche algéro-égyptienne de prestige. La finale de la Coupe de la Confédération 2025-2026 opposera l'USM Alger au Zamalek SC.

L'USM Alger a validé son billet pour la finale en éliminant, dimanche soir à l'extérieur, l'Olympique Safi (1-1), après un match aller disputé à Alger conclu sur un score nul et vierge (0-0).

De son côté, le Zamalek SC, actuel leader du championnat égyptien, a éliminé le CR Belouizdad en demi-finale (1-0 à l'aller, 0-0 au retour).

Cette confrontation ravive le souvenir de la finale de la Coupe de la CAF 2000 entre la JS Kabylie et l'Ismaily SC, remportée par le club algérien grâce à la règle du but à l'extérieur (1-1 en Égypte, 0-0 à Alger).

L'USM Alger dispute la troisième finale continentale de son histoire. Le club algérois devient ainsi la première formation algérienne à atteindre à deux reprises la finale de la Coupe de la Confédération dans sa nouvelle formule, confirmant sa régularité au plus haut niveau africain.

### UN PARCOURS MARQUÉ PAR LA RÉSILIENCE

Les Rouge et Noir gardent encore en mémoire leur finale de Ligue des cham-



pions en 2015, perdue face au TP Mazembe (1-2 à l'aller, 0-2 au retour), avant de décrocher leur premier titre continental en Coupe de la Confédération en 2023 face aux Young Africans SC (2-1 à l'aller, 0-1 au retour).

Face au Zamalek, l'USMA vise désormais un deuxième sacre dans cette compétition lancée dans sa nouvelle formule en 2004. Un succès permettrait au club de rejoindre le cercle des doubles vainqueurs aux côtés de l'ES Sahel, du Raja Casablanca, du TP

Mazembe et du Zamalek SC.

### UNE QUALIFICATION À L'ARRACHÉ

La qualification de l'USMA en demi-finale a été obtenue dans un contexte particulièrement tendu, marqué par de longues interruptions de jeu, un envahissement de terrain et des incidents autour de la rencontre.

Malgré ces conditions, les Algérois ont fait preuve de sang-froid et de maturité. Solides défensivement, portés par un excel-

lent Oussama Benbot, ils ont su gérer les temps faibles et contenir la pression adverse jusqu'au bout.

Avec 19 minutes de temps additionnel, la fin de la rencontre a été particulièrement éprouvante, mais maîtrisée par une équipe disciplinée et concentrée sur son objectif.

### CAP SUR LA FINALE

Au retour de la délégation à Alger, le capitaine Saïd Radouani a souligné la difficulté du contexte tout en insistant sur le mérite de la qualification :

« La qualification est méritée. Nous avons su rester concentrés malgré les conditions difficiles. Nous avons joué en hommes et atteint notre objectif. »

De son côté, le milieu de terrain Zakaria Draoui a dénoncé un contexte loin des standards sportifs : « Nous sommes venus pour jouer au football. Ces conditions ne valorisent pas la compétition. Le plus important reste la qualification. »

Cette qualification confirme la solidité mentale et la constance de l'USM Alger sur la scène continentale. Le club algérien s'offre une nouvelle opportunité d'inscrire son nom au palmarès africain.

La finale aller-retour se disputera les 9 et 16 mai prochains. L'USMA recevra d'abord à Alger avant de se déplacer au Caire pour la manche retour face au Zamalek SC.

Un choc au sommet entre deux institutions du football africain aux ambitions clairement affirmées.

### QATAR STARS LEAGUE

#### Bounedjah et Ounas rêvent du sacre

Le championnat qatari connaît un rebondissement inattendu. Alors qu'Al Sadd SC pensait avoir assuré le titre, une décision de la commission de discipline a relancé la course au sacre. À la suite d'une réserve déposée par Al Shamal SC, Qatar SC a été sanctionné pour une infraction liée à l'alignement d'un joueur étranger. Le match a été perdu sur tapis vert (0-3), modifiant le classement et ravivant le suspense à une journée de la fin. Al Sadd ne compte plus qu'une courte avance sur Al Shamal. Les deux équipes s'affronteront lors d'un match décisif : un nul suffira à Al Sadd, tandis qu'Al Shamal devra gagner pour être champion. Ce scénario redonne espoir à Baghdad Bounedjah et Adam Ounas, qui peuvent encore rêver du titre dans un final sous haute tension.

### HADJAM DE RETOUR À LA COMPÉTITION

#### Le Mondial en ligne de mire

Après plusieurs mois d'absence, Jaouen Hadjam a retrouvé la compétition avec le BSC Young Boys lors d'un match amical face à Neuchâtel Xamax.

Entré à la 73e minute, le latéral gauche de 23 ans s'est illustré en délivrant une passe décisive, signe encourageant après sa longue indisponibilité. Éloigné des terrains depuis sa blessure contractée avec l'Algérie lors de la CAN, il poursuit sa remise en forme avec l'objectif de retrouver du rythme en fin de saison.

Le joueur espère désormais convaincre le sélectionneur et rester dans la course pour une place au prochain Mondial.

### CR BELOUIZDAD

#### Ali Moussa intègre le staff technique

Le technicien et ancien joueur du CR Belouizdad, Ishak Ali Moussa, a intégré le staff technique de l'équipe première du Chabab, en vue des prochaines échéances, a annoncé le club algérois, avant-hier dans un communiqué.

Ali Moussa (55 ans) qui exerçait son métier jusque-là au sein des jeunes catégories de la formation de Laâquiba, rejoint

l'encadrement technique dirigé à titre intérimaire par Salim Sebaâ, engagé par la direction en remplacement de l'entraîneur allemand Sead Ramovic, suspendu provisoirement par la direction.

Ce renforcement de la barre technique, intervient trois jours après l'élimination des Rouge et Blanc en demi-finale de la Coupe de la Confédération africaine, en

déplacement face aux Egyptiens du Zamalek (0-0), au stade international du Caire. Lors du match aller, le CRB s'est incliné au stade Nelson-Mandela de Baraki (1-0). Le CRB, qui a perdu ses chances de reconquérir le titre de champion, reste engagé en Coupe d'Algérie, où il affrontera en déplacement le CS Constantine, le vendredi 24 avril au stade Chahid-Hamlaoui.

### CHAMPIONS LEAGUE ASIATIQUE

#### Une 4<sup>e</sup> finale pour Mahrez !

Al-Ahli Saudi FC s'est qualifié pour la finale de la Ligue des Champions asiatique en éliminant les Japonais de Vissel Kobe.

Menés 1-0 après le but de Yoshinori Muto à la 31e minute, les joueurs d'Al-Ahli ont réussi à renverser le score en deuxième période en inscrivant deux buts en moins de dix minutes.

D'abord par Galeno d'une belle frappe (62e), puis par Ivan Toney, parti dans l'espace (70e). Riyad Mahrez a lui frappé deux fois

au but et délivré pas moins de quatre passes clés. Pour l'Algérien, il s'agit de sa deuxième finale consécutive de Ligue des Champions asiatique après celle remportée l'an dernier, et de la quatrième en tout si l'on compte ses deux finales de Ligue des Champions européennes avec Manchester City.

Les joueurs de Djeddah connaîtront leur adversaire demain, à l'issue de l'autre demi-finale entre le club japonais Machida Zelvia et les Émiratis de Shabab Al Ahli Dubai.

### MARSEILLE

#### Inquiétude pour Gouiri

Alors que l'OM tente de digérer une défaite plus qu'inquiétante à Lorient (2-0), le club doit maintenant composer avec une infirmerie qui déborde. Selon les informations de L'Équipe, le staff marseillais transpire pour Igor Paixão et Amine Gouiri, tous deux très incertains pour le choc face à Nice dimanche prochain. Pour Amine Gouiri, le scénario est tout aussi sombre : l'international algérien, remplacé à l'heure de jeu lors du dernier match, est de nouveau trahi par ses muscles. Sa participation aux entraînements de la semaine est compromise, laissant craindre un énorme vide en attaque pour la réception des Aiglons. Ces absences tombent au pire moment pour Habib Beye, déjà sous le feu des critiques après les derniers résultats. Sans la vitesse de Paixão et la créativité de Gouiri, le coach va devoir bricoler une animation offensive inédite pour espérer bouger le bloc niçois, réputé pour être l'un des plus solides du championnat.

### JEUX MÉDITERRANÉENS 2026

#### L'Algérie avec une délégation importante

La délégation algérienne aux Jeux méditerranéens 2026, prévus à Tarente (Italie) du 21 août au 3 septembre, sera la deuxième plus importante après celle du pays hôte, selon le Comité olympique et sportif algérien (COA). Elle comprendra environ 420 membres, dont plus de 200 athlètes. La liste définitive sera arrêtée ultérieurement en fonction des éventuelles modifications du programme des compétitions. Les athlètes seront logés dans une formule inédite, à bord de deux navires de croisière amarrés à Tarente, offrant une capacité totale de 5 500 lits. Certaines disciplines pourraient connaître des ajustements, tandis que le football masculin a été annulé, faute d'un nombre suffisant de nations participantes. Au total, environ 5 000 athlètes de 26 pays sont attendus pour cette édition, dont les infrastructures devront être prêtes avant le 31 juillet 2026. Pour rappel, la dernière édition des Jeux méditerranéens s'est tenue à Oran en 2022.

## Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2	■									
3			■				■			
4										
5			■				■			
6										
7										
8		■					■			
9	■						■			
10				■						

### Horizontalement

1- Authentiques . 2- Instrument de musique. 3- Bas de gamme - Mauvaise habitude - Débit de boissons. 4- Parlera avec clarté.  
5- Révolte puérile - Chat anglais - Annotation de bulletin. 6- Début d'ultimatum - Mit au pieu.  
7- Avant oui-oui - Acquiescement.  
8- Pays d'Asie - Accueille les œufs.  
9- Race bouleversée - Article. 10- Ne laisse que la trame - Prisons familiales.

### Verticalement

1- Beau et bleu pour Strauss. 2- Groupe d'Eglise - Champion. 3- Demi tata - Ville du sud de la France. 4- Eruption cutanée. 5- Très copain-copain - Savoir-vivre. 6- Expression.  
7- A la mode - Pour un pote - A payer.  
8- Comme le Dalai Lama. 9- Grand pour les danseuses - Entourée d'eau.  
10- Danses espagnoles.

# 4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Diplomatique  
Diplomatique  
Diplomatic  
Diplommatique

Ambassadeur  
Embassadeur  
Ambassadeur  
Ambassadeur

Empreinte  
Ompreinte  
Emppreinte  
Emprainte

Coordination  
Cordination  
Coordiation  
Coordinassion

## Les mots fléchés

DORÉ EN MER	HURLEMENT	IL TIENT	SE MANGE VERT	AFFÛTÉS	BOIT LENTEMENT	CHOISI PAR VOTE
MOUVEMENT DE COSTAUD	OBTUSES	IL FAIT BEAU	OUI		REVÊTEMENT DE SOL	
FARANDOLE				DANSEUSE DE REVUE		
AGÉES				DON CHARITABLE		
			NOURRICE RESTITUE			
DEMEURE DE MOINEAUX			MAUVAIS BATEAU			SUPPRIMÉES DÉFINITIVEMENT
TÊTE			ASSEMBLÉE D'ÉLUS			
		PAYSANS MÉDIÉVAUX			MOT DE LIAISON	
		GRANDE LARGESSE			ÉLUE DE CALENDRIER	
CERTIFIE	PROCRÉÉS LAISSER-ALLER					RAVAGÉES
				CORPS CÉLESTE VAS SANS BUT		
TE TROUVES AVANT NOUS		MOT D'ENFANT ADMIRATEURS		DEVANT L'ANNÉE PRODUIT UN EFFET	ATTRAPÉE NETTOYAGE DES ARBRES	
	ELLE FAIT LA BOMBE SOMBRE				EN BOURGOGNE TRACES DE ROUES	
ESPRIT REBELLE ÉPARGNE			GRAIN DE GLACE RÉSIDU DU CAFÉ			FAÇONNÉES
					MOT DE BÉBÉ À L'ÉCART	
FIT MONTER LIEU DE BAIGNADE				APPOSES TON NOM		
		COLÈRE D'AUTREFOIS DE MÊME VALEUR			PRIS FERMEMENT PLANS D'EAU	
FLAMAND	ET LE RESTE ATTACHA			RETRAITE DE CONCIERGE ALCOOL ANGLAIS		MARCHERA
			PASSAGE COUVERT VERSION ORIGINALE			
DÉMENTIT RÉPANDIONS		DÉFAUT GRAVE				LONGUE PÉRIODE
					ABIMAS	

## BIFFE-TOUT

EN 7 LETTRES :  
Séducteur

ANGIOME	GONDOLE	PARESSEUSE
BRIMADE	GRAVE	POITRAIL
BROYEUR	GRISERIE	POUDREUSE
CACHOU	HARENG	RAVI
CALE	ISOCLINALE	RELAXE
COULOIR	JONGLEUSE	RÉPÉTITIVE
ELECTRIQUE	LAPINE	ROSERAIÉ
EMBOUIT	LUMINEUSE	ROSTRE
EMPRUNT	MANIGANCE	SAISON
ERREUR	MÉDIÉVALE	SÉDATIVE
EUPHORIE	MÉDINA	SUBJECTIF
EVACUER	MINUSCULE	SUCRERIE
FEUTRINE	NOUAKCHOTT	THERMIQUE
FLAMBER	OCCUPATION	THROMBINE
FORCER	OPÉRATRICE	UNITAIRE
FRETIN	OULEMA	UPPERCUT
GÉNIAL	PARADE	VARIANCE
GLOBULE	PARENCHYME	VOULU

P	E	S	U	E	R	R	D	U	O	P	S	U	B	J	E	C	T	I	F
A	M	E	D	I	E	V	A	L	E	J	O	N	G	L	E	U	S	E	O
R	U	F	D	G	O	S	H	E	T	G	O	U	E	R	E	L	P	S	U
E	N	O	E	U	O	A	A	U	L	C	L	M	L	V	A	O	A	U	A
S	I	B	L	U	R	N	C	I	C	E	B	O	A	E	I	V	G	C	K
S	T	U	R	E	T	R	D	U	S	O	C	C	B	T	M	R	E	R	C
E	A	E	N	O	E	R	P	O	U	O	U	T	R	U	I	A	R	E	H
U	I	G	R	P	Y	A	I	T	L	E	N	A	R	S	L	E	N	R	O
S	R	P	P	R	T	E	U	N	R	E	I	G	E	I	C	E	E	I	T
E	E	U	A	I	E	O	U	R	E	L	T	R	E	R	Q	L	J	E	T
R	E	U	O	R	H	U	E	R	E	E	I	N	O	N	A	U	T	E	O
E	C	N	E	C	E	B	R	V	E	E	I	F	U	N	I	H	E	I	P
P	N	R	A	D	M	N	I	N	E	M	A	R	I	R	E	A	E	A	E
E	A	C	I	A	A	T	C	N	I	N	O	L	O	R	P	X	L	R	R
T	I	R	L	O	A	M	I	H	I	T	C	I	M	H	A	M	O	E	A
I	R	F	A	D	L	P	I	D	Y	O	E	I	G	L	P	S	E	S	T
T	A	A	E	D	A	U	E	R	S	M	Q	R	E	N	T	U	A	O	R
I	V	S	V	L	E	M	O	I	B	U	E	R	F	R	A	N	E	R	I
V	M	A	N	I	G	A	N	C	E	E	S	U	E	N	I	M	U	L	C
E	T	H	R	O	M	B	I	N	E	E	L	U	C	S	U	N	I	M	E

### SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

**MOTS FLÉCHÉS**  
HORIZONTALEMENT  
BECOTE - ENRAIE - MONOCLE - OMET - VAN-DALE - GUI - NE - SAVAIT - ON - CD - STRAS-BOURG - EMISE - TINT - DOUS - RARE - EU - RU - PAPERASSE - ESSAI - LISE - AM - QI - FAN - RAIE - E AU - DATTIER - REJOUIS - ELIS - POTENCE - ASES - MAT - OSER - SON - MAI - EN - MET - LE - TRIPE - TISANES - REEDITER - SUES.  
VERTICALEMENT  
DEMANDEURS - AROMATE - CONE - MOUS-QUETAIRE - ROND - SIS - AI - JET - ID - TOASTS - PI - DON - EPI - DECLARERA - FAUCON - LEVA - APLATIES - TE - FEE - ASTREINTS - EMIR - GIBIERS - ARES - CROUTON - AERES - TAS - AMI - UTES - ARLES - NU - VIE - OR - USAI - ISOLEE - ETANGS - EMEUS - NESS.

**MOTS CROISÉS**  
HORIZONTALEMENT  
1- BRANCARDEE. 2- LEGION - EUX. 3- ACOELOMATE. 4- NON - EDEN. 5- QUITTER - AU. 6- URE - LENT. 7- ES - RELEVÉE. 8- SA - OTER. 9- TOI - DIT - IN. 10- EN - GENEREE.

VERTICALEMENT  
1- BLANQUETTE. 2- RECOURS - ON. 3- AGONIE - SI. 4- NIE - RA. 5- COLETTE - DE. 6- ANODE - LOIN. 7- MERLETTE. 8- DEAN - EVE. 9- EUT - ANERIE. 10- EXECUTE.

**4x4** Professionnelle - Fignole  
Moratoire - Blasphème

**BIFFE-TOUT : CHANTIERS**



Page réalisée  
par Souiki Sidali



10/10

### COMPTEUR BLOQUÉ, BUZZ ASSURÉ

Une vidéo devenue virale montre une Renault Symbol atteignant 999 999 km, un moment très attendu par son propriétaire algérien. Filmé à bord, il espère voir s'afficher 1 000 000 km, mais le compteur revient simplement à zéro, une limite normale pour ce type de compteurs à 6 chiffres. La scène, largement partagée sur X, intrigue et amuse les internautes, avec plus de 8 millions de vues. Certains doutent du lieu (Algérie ou France), mais tous saluent la longévité de la voiture, preuve d'un entretien sérieux. Malgré ce «retour à zéro», le véhicule continue de rouler sans problème. Entre humour et admiration, beaucoup saluent une voiture «légendaire» et un propriétaire patient.



9/10  
RECHUTE  
INQUIÉTANTE  
DE HANI  
SHAKER

Le chanteur égyptien Hani Shaker a subi une rechute soudaine après une phase de rétablissement. Selon son proche Ahmed Issa, il a perdu connaissance avant d'être admis en soins intensifs. Mostafa Kamel évoque une crise grave mêlant hémorragie, arrêt cardiaque maîtrisé puis une opération réussie du côlon. Transféré à Paris pour rééducation, son état s'est amélioré avant l'apparition actuelle de troubles respiratoires inquiétants, appelant à la prudence face aux rumeurs. Avec plus de 335k vues, les internautes manifestent leur inquiétude et de nombreux messages de soutien sont exprimés. Mais la méfiance demeure face à des informations non confirmées.

8/10 RETROUVAILLES ÉMOUVANTES



Lors du mariage de Souhila Mallem, une belle scène a réuni l'actrice et Salah Aougrout, absent depuis longtemps des écrans à cause de sa maladie. Comme dans la série «Sultan Achour 10», où il joue son père, elle lui redemande la permission de se marier après avoir fini ses études, et il accepte enfin dans un moment plein d'émotion. Avec plus de 112k vues, les internautes saluent une scène simple et touchante qui fait plaisir et marque le retour de Salah Aougrout.



7/10

### DISPARITION DE HAYAT EL FAHD

L'illustre actrice koweïtienne Hayat El Fahd s'est éteinte hier après un long combat contre la maladie, marquant la fin d'une carrière remarquable qui a profondément influencé la télévision et le cinéma arabes. L'annonce officielle a été faite via son compte Instagram, suscitant une vive émotion dans le monde artistique koweïtien, où de nombreux hommages saluent son immense contribution et son héritage culturel.

6/10 DU JOYSTICK  
À LA TOUR DE CONTRÔLE



Une stratégie de recrutement moderne visant à convertir des compétences gaming en aptitudes professionnelles réelles. Le gouvernement américain recrute des gamers pour devenir contrôleurs aériens, estimant que leurs réflexes et capacités de gestion rapide sont adaptés à ce métier très stressant. Face à un manque de personnel, l'aviation civile mise sur une campagne originale inspirée des jeux vidéo pour attirer des jeunes candidats vers une carrière bien rémunérée mais exigeante. Plus de 4 200 internautes ont réagi à une publication sur le sujet. Une initiative jugée «innovante et logique» pour certains, et comme une «dangereuse simplification d'un métier critique» pour d'autres.

5/10

### UN PANIER À 100€ QUI FAIT DÉBAT



Une Algérienne de France en visite en Algérie a partagé sur TikTok ses courses d'environ 28700 dinars (100 € au marché parallèle). Son panier contenait surtout des produits importés comme fromage, saumon, nouilles coréennes et mayonnaise. La vidéo a relancé le débat sur les prix élevés des produits importés par rapport aux produits locaux, jugés plus abordables. Avec plus de 1 500 réactions, les internautes sont partagés entre ceux qui jugent les prix normaux car ce sont des produits importés et ceux qui conseillent de consommer local.

4/10

### VÉRITÉ OU HYPOCRISIE ?

Dans une déclaration directe et surprenante, Mohamed Khassani a évoqué la réalité des relations aujourd'hui, estimant que dire la vérité est devenu presque «un crime» qui pousse les autres à vous détester. Il a affirmé : «On fait les hypocrites pour plaire et avoir la paix.» Khassani a également cité Ali Bencheikh, soulignant que sa franchise est justement ce qui lui vaut de nombreuses critiques. Avec plus de 1 100 réactions, certains internautes soutiennent ses propos, estimant que la société valorise de plus en plus l'apparence au détriment de la sincérité. D'autres, en revanche, jugent sa vision trop pessimiste et défendent l'idée qu'il est toujours possible d'être honnête sans tomber dans l'hypocrisie.



3/10

### ESCROQUERIE À 450 MILLIONS

Deux femmes ont été arrêtées à Constantine pour escroquerie liée à des pratiques de sorcellerie, avec la récupération d'environ 450 millions de centimes. L'affaire a suscité une vague de réactions en ligne, avec 1 100 réactions. Certains internautes les comparant aux Lestranger de l'univers «Harry Potter». D'autres ironisent en évoquant «Azkaban», la prison fictive de haute sécurité pour sorciers dans cette saga, pour ce type de délits.

2/10 BIOPIC DE SNOOP DOGG

Snoop Dogg annonce un biopic retraçant sa vie, de Long Beach à son statut de star mondiale du rap. Le film, réalisé par Craig Brewer et produit par Universal, sera tourné à Los Angeles avec Jonathan Daviss dans le rôle principal. Sortie prévue vers 2027, avec l'ambition de montrer sa carrière, ses succès et son impact culturel. Avec près de 600 réactions, les internautes manifestent un enthousiasme, beaucoup attendent de voir si le film rendra justice à la légende du hip-hop.



1/10

### MAHDI ABID, RÉUSSITE DISCRÈTE

Arrivé à Paris avec de grands rêves, Mahdi Abid a d'abord connu des débuts difficiles, en travaillant comme plongeur malgré sa formation en cuisine. Grâce à sa persévérance, il a fini par prouver son talent et s'est lancé avec succès dans les kebabs inspirés de Berlin. Après cette réussite, il revient à ses racines avec son restaurant Hanaa, où il propose des plats algériens traditionnels. Son parcours montre qu'avec du travail et de la détermination, il est possible de réussir même loin de son pays. Avec des dizaines de réactions en ligne, les internautes saluent un exemple inspirant de courage et de réussite.

## PERSONNES À BESOINS SPÉCIFIQUES

# INSTALLATION DU CONSEIL CONSULTATIF

*Une initiative visant à consolider les politiques d'inclusion et à améliorer la prise en charge du handicap.*



La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a procédé, hier, à Alger, à l'installation officielle du Conseil national des personnes à besoins spécifiques, ainsi que de la Commission nationale chargée de l'accessibilité, selon un communiqué du ministère. Le Conseil national des personnes à besoins spécifiques est un organe consultatif chargé de contribuer à l'élaboration des politiques publiques et de proposer des orientations stratégiques en matière de prise en charge de cette catégorie. La Commission de l'accessibilité, quant à elle, a pour mission de renforcer la coordination entre les différents secteurs afin d'améliorer l'accès des personnes en

situation de handicap aux services publics et aux infrastructures. À cette occasion, le professeur Mustapha Khiati a été désigné à la tête du Conseil national, tandis que Mourad Ben Amzal a été nommé président de la Commission nationale de l'accessibilité. Dans son intervention, la ministre a souligné que cette installation s'inscrit dans la mise en œuvre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer l'inclusion sociale et à accompagner les transformations économiques et numériques du pays par une politique sociale durable. Elle a insisté sur la nécessité d'améliorer les conditions de vie des personnes à besoins spécifiques et de garantir leur pleine participation à la vie

sociale et économique. Soraya Mouloudji a également rappelé que la promotion des droits des personnes en situation de handicap constitue une priorité du secteur de la solidarité nationale, conformément à la législation en vigueur garantissant l'égalité des chances et la protection de cette catégorie. La Commission de l'accessibilité sera chargée du suivi et de l'évaluation des programmes sectoriels, ainsi que de la proposition de mesures visant à faciliter l'accès aux infrastructures, aux transports, aux lieux publics et aux technologies de l'information et de la communication. Selon le ministère, cette commission regroupe plusieurs départements ministériels, institutions publiques et associations actives dans le domaine du handicap. Elle aura également pour mission de définir des normes techniques afin d'adapter les infrastructures aux besoins des personnes concernées. Le Conseil national, composé de 89 membres issus de différents secteurs institutionnels, d'experts et d'organisations de la société civile, comprend quatre commissions thématiques consacrées à la prévention du handicap, à l'éducation et à l'insertion socioprofessionnelle, ainsi qu'à l'accessibilité dans ses différentes dimensions. Par ailleurs, des commissions de wilaya seront mises en place afin de renforcer le dialogue au niveau local et de proposer des actions adaptées aux réalités de terrain. Elles seront présidées par les directeurs de l'action sociale et de la solidarité.

## FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE La République tchèque, invitée d'honneur

La 15e édition du Festival culturel international de musique symphonique se tiendra du 30 avril au 7 mai prochain à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, avec la participation de 21 pays, dont la République tchèque en qualité d'invitée d'honneur, a indiqué, hier, à Alger, le commissaire du festival, Abdelkader Bouazara. Lors d'un point de presse tenue au siège de l'Opéra, en présence de représentants du corps diplomatique étranger accrédité en Algérie, il a précisé que cette 15e édition «sera organisée sous le patronage de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, avec la participation de 21 pays, ce qui confirme la dimension internationale du festival et sa place grandissante sur la scène artistique». Concernant le choix de la République tchèque comme invitée d'honneur, le commissaire a souligné qu'il «traduit la volonté des organisateurs de renforcer les passerelles d'échange culturel et de proposer des expériences musicales diversifiées au public algérien», ajoutant que cela «reflète également la place de choix qu'occupe la musique symphonique dans ce pays, riche d'une longue tradition et d'un patrimoine musical important».



Cette édition rendra également hommage à la mémoire de l'un des plus éminents musiciens algériens, Noubli Fadel, décédé en décembre 2025, «en reconnaissance de son riche parcours artistique et de sa contribution à la scène musicale algérienne, arabe et internationale», a-t-il ajouté. De son côté, le chargé d'affaires de l'ambassade de la République tchèque à Alger, Matej Denk, a indiqué que son pays participera cette année avec l'Orchestre philharmonique de Bohême du

Sud, reconnu pour «son haut niveau artistique», précisant qu'il se produira à Alger et à Oran. Par ailleurs, le festival sera ponctué par l'organisation d'ateliers de formation au profit des jeunes musiciens et des étudiants, encadrés par des enseignants et des experts, algériens et étrangers, dans le domaine de l'interprétation orchestrale, en vue de perfectionner les compétences des participants et de favoriser les échanges artistiques et de connaissances entre eux

### COOPÉRATION AVEC L'OTAN

## Une frégate italienne accoste à Alger

La frégate italienne Virginio Fasan a accosté, hier, le port d'Alger, pour une escale de 3 jours, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de coopération bilatérale militaire entre l'Algérie et l'Otan, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de coopération bilatérale militaire entre l'Algérie et l'Otan, la frégate italienne Virginio Fasan a accosté, aujourd'hui le 21 avril 2026 le port d'Alger, pour une escale de 3 jours», précise la même source. Durant cette escale, «le chef de la mission, accompagné de sa délégation, a effectué une visite de courtoisie au commandant de la Façade maritime Centre au siège de la Base navale d'Alger en 1re Région militaire, où les échanges entre les deux parties ont porté sur les moyens de renforcer la coopération bilatérale et de promouvoir le partage d'expertise entre les marines algérienne et italienne», ajoute le communiqué. A ce titre, «un exercice de type Passex sera également exécuté, ce qui permettra un échange des connaissances acquises dans le domaine maritime entre les marines des deux pays». «Le programme de cette escale comprend, également, l'organisation d'activités culturelles et touristiques au profit de l'équipage de la frégate italienne», conclut le MDN.

### TRANSPORT

## L'ETUSA lance deux nouvelles lignes

L'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) a lancé, hier, deux nouvelles lignes dans la commune de Khraïcia (Alger), dans le cadre du renforcement du service de transport public et de l'amélioration des conditions de déplacement des citoyens, notamment dans les zones à forte densité de population. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, visant à développer les services de transport urbain, et à désenclaver certaines cités, à travers l'amélioration de la liaison entre les communes et les pôles urbains d'Alger, précise un communiqué de l'entreprise. La première ligne relie Khraïcia à la station 2-Mai (Tafourah), tandis que la deuxième relie Khraïcia à Ben Aknoun passant par Boudjemaâ Temime, le premier départ étant prévu à 6h et le dernier départ à 18h30, ajoute la même source.

### BACCALAURÉAT FILIÈRE ARTS

## Coup d'envoi des épreuves pratiques

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a donné, hier, au niveau du lycée national des arts Chahid-Ali-Maâchi à El Biar (Alger), le coup d'envoi des épreuves pratiques du baccalauréat, filière arts. 121 candidats prennent part à ces épreuves, dont 16 libres, répartis sur quatre spécialités : musique, audiovisuel (cinéma), théâtre et arts plastiques. Les épreuves se dérouleront sur une seule journée. Dans une déclaration à la presse, Sadaoui a indiqué que «toutes les dispositions organisationnelles ont été prises, en sus de la mobilisation des moyens matériels, humains et pédagogiques, afin d'assurer le bon déroulement de ces épreuves», insistant sur «l'encadrement des candidats et l'importance de cette filière dans la formation d'artistes spécialisés». Le ministre a ajouté que cette occasion lui a permis de s'enquérir du déroulement général de ces épreuves, soulignant que le soutien à la filière arts s'inscrit dans le cadre de «la politique de l'État visant à former une nouvelle génération d'artistes spécialisés, à travers une formation de base au cycle secondaire, dans le cadre d'une coordination participative entre le ministère de l'Éducation nationale et les différentes instances concernées». Le ministre a, en outre, exprimé ses vœux de réussite aux élèves du lycée des arts, ainsi qu'à l'ensemble des candidats dans toutes les filières, saluant les efforts de la communauté éducative et des parents ayant accompagné leurs enfants tout au long de l'année scolaire.